

BULLETIN

MUNICIPAL

2017

VIEILLE-BRIOUDE



Madame, Monsieur, Chers administrés

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler... Un seul guide doit être le garde-fou du chemin à suivre : Le souci permanent de l'intérêt général.

Souhaitons que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalités des chances...

Ma vision de Vieille Brioude est celle d'une commune à taille humaine et dynamique qui ne cesse de croître, dans un cadre bucolique, offrant une qualité de vie appréciable.

Habitants, élus, employés, responsables d'associations, enfants, partenaires de notre commune en matière sociale, éducative, culturelle ou de développement, vous aidez à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre, un endroit où l'attention aux autres est une ligne directrice. Tous, vous contribuez au bien être de VIEILLE-BRIOUDE.

Petits ou grands travaux, activités invisibles ou au contraire d'envergure, toutes les actions engagées répondent aux principes de l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Les restrictions financières demandées par l'Etat aux collectivités sont grandissantes. Néanmoins que la protection, le développement et la qualité de nos services publics resteront toujours une priorité, en gardant le souci du bon usage des deniers publics.

En 2017, la commune a investi plus de 400 000 euros pour des travaux ou des aménagements sur ses fonds propres et grâce à des co financements partenariaux. Ces dépenses (travaux de voirie Vazeilles, Simpall, Le Monteil, Sainte Anne, renouvellement des postes de relevage Pont de l'Allier, Résidences des Bords de l'Allier et Zone Artisanale, restructuration du cimetière...) s'inscrivent dans une démarche d'attractivité de notre commune, de préservation du patrimoine et de protection de l'environnement.

Le 28 juin 2017, la publication d'un décret offrait la possibilité de modifier la semaine des écoliers avec un retour à la semaine de 4 jours pour les écoliers. Il n'était pas raisonnable à moins de 10 jours de la fin de l'année scolaire de revoir l'organisation des rythmes scolaire dès la rentrée de septembre. C'est donc sereinement qu'une concertation a été mise en place avec les parents, les enseignants, les agents et les élus pour une prise de décision arrêtée par le Directeur Académique de la Haute-Loire à la prochaine rentrée. N'oublions pas que l'intérêt de l'enfant est prioritaire.

Le 18 décembre dernier, j'ai signé au nom de la Commune en lien avec les services de la gendarmerie et de l'Etat le protocole de participation citoyenne, action qui s'inscrit dans une démarche de protection de la population et de diminution des incivilités.

Je tiens à remercier sincèrement mes adjoints et les conseillers municipaux qui s'investissent au quotidien dans leurs missions et chacun d'entre eux pour la confiance et le soutien qu'ils m'ont apportés tout au long de cette année. C'est un plaisir de conduire cette équipe.

Je remercie également le personnel communal pour sa disponibilité et pour l'implication dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

Enfin j'adresse mes félicitations aux bénévoles des associations qui sont vecteurs de cohésion sociale et qui favorisent le « bien vivre ensemble ».

J'exprime ma sympathie et mon soutien à celles et ceux qui sont dans la peine, la souffrance et la maladie.

Puissiez-vous vivre une année 2018, la meilleure possible, c'est le souhait de votre Maire et du Conseil Municipal

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2018

- Que cette nouvelle année soit belle et heureuse
- Qu'elle vous apporte de la sérénité, des satisfactions, des joies petites et grandes.
- Qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie.
- Que chacun d'entre vous voie l'accomplissement de ses projets et de ses rêves.

Je vous offre, en partage, cette citation de l'écrivain Jean BRULLER. Qu'elle soit une lanterne pour éclairer la route de l'année qui vient. « L'humanité n'est pas un état à subir, elle est une dignité à conquérir ».

Le Maire, Christelle BAYLOT



LES SERVICES EXTERIEURS	UN POINT SUR LES FINANCES	ETAT CIVIL DE 1917 et 2017
QU'EST-CE QUE LE PLUI ?	LA SAINTE ANNE EN IMAGES	LES SPORTIFS A L'HONNEUR
LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	DES ANIMATIONS POUR TOUS	EN BREF
PARTICIPATION CITOYENNE	POURQUOI LE MUSEE DE LA VIGNE	REPRISE DES CONCESSIONS
LES ASSOCIATIONS	LES TRAVAUX EN 2017	VIE DE L'ÉCOLE
	IL Y A 100 ANS ...	DANS L'ASSIETTE DE NOS ENFANTS

INFOS PRATIQUES

Les permanences

Le Maire et les Adjoint : tous les lundis de 18h à 19h

Madame le Maire assure la permanence avec un adjoint
(voir calendrier sur le site internet ou au secrétariat de mairie)

Possibilité de prendre RDV (auprès du secrétariat)

Assistante sociale : tous les lundis de 10h00 à 12h00

Le Site Internet

Pour toutes informations à diffuser sur le site internet de la commune prenez contact avec

Juanito RUIZ-FERNANDEZ, Conseiller Municipal
au 06.33.16.38.33

ou par mail juanito.rf@wanadoo.fr

La Médiathèque

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : de 16h à 18h

Vendredi : de 14h30 à 15h (période scolaire)

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOËL et AU MOIS D'AOÛT

Les permanences sont assurées par des membres bénévoles

La Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MATIN : du Lundi au Vendredi de 10h à 12h30

APRES-MIDI :

Lundi—Mercredi—Vendredi : 16h à 17h

Mardi-Jeudi : 17h30 à 18h30

Juillet-Août : FERMETURE LES APRES MIDIS

NOUS CONTACTER

Tél/fax : 04.71.50.90.52

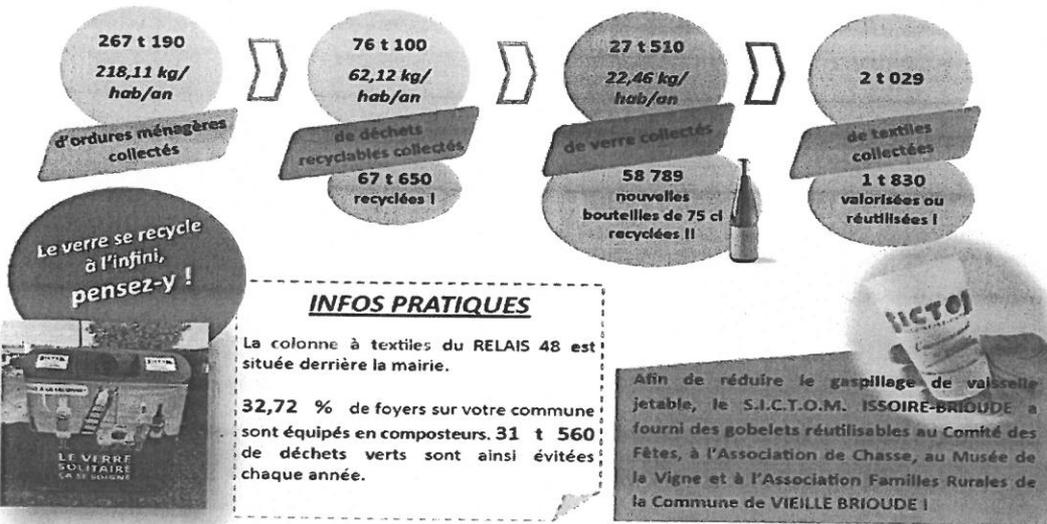
Mail : mairie-vieille-brioude2@orange.fr

Site internet : www.vieille-brioude.fr

Adresse : 3 Place de la croix des prés
43100 Vieille-Brioude



Un grand **BRAVO** aux habitants de **VIEILLE BRIOUDE** !!



La Gendarmerie

 La période hivernale est un facteur favorable pour les malfaiteurs, la réduction de la durée d'ensoleillement et de la luminosité sont des atouts pour les voleurs.

La communauté de brigades de Gendarmerie de Brioude, dont la mission est de protéger l'ensemble des populations et des biens placés sous sa responsabilité, met en place des services visant à déstabiliser et mettre hors d'é-

Pour aider la gendarmerie à lutter contre ce phénomène, voici quelques conseils simples :

- **Ne facilitez pas la tâche aux voleurs** : pensez à verrouiller les issues de votre habitation, ne laissez pas de sacs à mains, clés de véhicules... près de l'entrée de celle-ci. Ne laissez pas d'objets de valeurs, de GPS... dans l'habitacle de votre véhicule.
- **Soyez vigilants** : soyez attentifs aux visiteurs, aux démarcheurs, aux véhicules qui circulent dans les rues.... n'hésitez pas à informer la gendarmerie.
- **Soyez prudents** : en cas d'absence de votre résidence, prévenez vos voisins, la mairie, la gendarmerie, faites vider la boîte aux lettres régulièrement, faites ouvrir et fermer vos volets... Si vous détenez des bijoux, objets et meubles de valeurs, effectuez des clichés photographiques de ceux-ci afin que nous puissions, le cas échéant, signaler l'objet dérobé de façon très précise. Dans la mesure du possible, ne laissez pas votre véhicule dans une zone non éclairée.

LE TEMPS EST L'ENNEMI DES VOLEURS, DÉCOURAGEZ LES ET AIDEZ-NOUS EN COMPLIQUANT LEUR TACHE

- **Si vous êtes témoin ou victime d'un cambriolage, d'un vol d'automobile** : ne prenez pas de risques, ne cherchez pas à vous interposer, contactez dès que possible la gendarmerie pour signaler les faits. Relevez un maximum de détails sur les auteurs des faits.
- **Signalez vos absences prolongées à la gendarmerie** : l'opération tranquillité vacances fonctionne toute l'année, les patrouilles axent leurs efforts sur les domiciles inoccupés.

N'hésitez pas à nous signaler, en composant le **17** ou le **04.71.74.92.77** les véhicules et / ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux, en donnant, si possible, des éléments précis d'identification (*type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc*).

Ces éléments sont essentiels et permettent l'identification des malfaiteurs.



Conseils aux personnes âgées

La Sécurité c'est l'affaire de tous

- L'isolement est un facteur d'insécurité
- Les gendarmes ou policiers sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur signaler des situations inhabituelles.

**SACHEZ QUE POUR TOUTES
DEMARCHES A DOMICILE VOUS
DISPOSEZ D'UN DELAI DE
RETRACTATION DE 7 JOURS**

Recommandations lorsque vous sortez de chez vous

- Le vol de téléphone portable :
 - dès l'achat, notez votre numéros IMEI (15 chiffres) il vous sera demandé pour le faire débloquent (contacter votre opérateur)
 - soyez discret lors de l'utilisation en public de votre téléphone
- Le vol à la tire ou à l'arraché
 - Faites vous accompagner par une personne de confiance lors de retraits d'espèces (à la banque, pour percevoir une pension,...) évitez les grosses sommes d'argent ou bijoux de valeur
 - Pas de sac ouvert lorsque vous vous promenez dans la rue, privilégiez les sacs bandoulières
 - Marchez face aux voitures, hors des zones d'ombres et près d'un mur en tenant votre sac du côté opposé de la chaussée
 - Si vous êtes suivis rapprochez vous d'autres passants, en cas d'agression n'hésitez pas à crier au secours

- Le vol à la fausse qualité
 - Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte
 - Demandez la carte professionnelle
 - Ne pas laisser pénétrer les démarcheurs
- Le vol au distributeur de billets
 - Soyez vigilant, ne vous laissez pas distraire
 - Ne laissez pas votre code secret près de votre carte bancaire, ne le communiquez pas même en cas de difficulté au distributeur
 - Si votre carte est avalée par le distributeur signalez-le à votre banque immédiatement
- En cas d'agression
 - N'opposez aucune résistance
 - Appelez au secours
 - Notez le signalement de votre agresseur
 - Relevez les caractéristique du véhicule



La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne est votre interlocuteur pour les services aux personnes et les actions socio-éducatives.



Brioude Sud Auvergne
www.cc-brivadois.fr

L'accueil des tout-petits

PETITE ENFANCE ■ Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Le Relais à votre service

Les familles ont à leur disposition plus de 80 assistantes maternelles, présentes sur la quasi-totalité des communes de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

Le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistantes Maternelles) est un lieu d'information sur les solutions d'accueil des enfants sur le territoire, ainsi que sur les métiers de la petite enfance.

Le Relais centralise les disponibilités et vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, pour votre tout-petit. Des permanences sont proposées chaque jour pour soutenir assistantes maternelles et parents dans les démarches et des animations sont organisées à Brioude (lundi, mardi, jeudi) et à Fontannes (vendredi, locaux de Brin de Ficelle).

Enfin, le Relais propose des conférences, des ateliers et des spectacles auxquels les parents sont toujours les bienvenus !

Pour plus d'information :

Relais Petite Enfance / 04 71 50 01 00 / relais@cc-brivadois.fr



CRÈCHES ■ La Maison de la Petite Enfance

Accueil collectif ou familial

La Crèche collective est ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00, et peut accueillir 40 enfants simultanément.

Les enfants, répartis en 4 groupes d'âge, disposent de plusieurs aires de jeux au sein de la crèche.

Des promenades ont lieu dans le Parc de la Visitation, aux abords duquel se trouve la Maison de la Petite Enfance, ainsi qu'à la Médiathèque de Brioude.

Des animations sont proposées régulièrement : éveil musical, lecture et contes, peinture, ...

La Crèche familiale est un accueil organisé par la Maison de la Petite Enfance et réalisé au domicile des 4 assistantes maternelles salariées de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne. Elle permet des horaires plus variables (tôt le matin et tard le soir).

Les assistantes maternelles sont encadrées par la Directrice, l'Infirmière et l'Éducatrice de Jeunes Enfants de la Maison de la Petite Enfance.

Des animations rassemblent une fois par semaine les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.



Plusieurs temps forts rythment l'année et donnent lieu à des spectacles, des activités exceptionnelles et des sorties, auxquels participent tous les enfants.

Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle.

Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

Infos : Maison de la Petite Enfance
Parc de la Visitation - Brioude

04 71 50 17 57 / creche@cc-brivadois.fr

CRÈCHES ■

À Bébé Ficelle

Gérée par l'association Brin de Ficelle avec le soutien de la CCBSA, la Halte-garderie Bébé Ficelle peut accueillir jusqu'à 10 enfants, dans un cadre idéal pour leur socialisation.

Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h00, la Halte-garderie Bébé Ficelle est parfaitement adaptée pour vous proposer un accueil à temps partiel, afin de préparer votre enfant à la vie en collectivité ou pour avoir du temps personnel.

Infos : Halte-garderie Bébé Ficelle
Association Brin de Ficelle - Fontannes
04 71 74 33 94 / www.brindeficelle.fr

LA PETITE PAUSE ■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Être parent

La Petite Pause est ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Pour jouer, rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou se détendre un moment, les accueillantes, spécialistes de la petite enfance, sont à votre écoute.

A la Petite Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents, ...

Située Place Grégoire de Tours à Brioude, l'entrée est libre et gratuite, pour tous.

Infos au 04 71 50 89 10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr





Les activités socio-éducatives

ECOLE ■ Les Accueils Périscolaires

Des accueils pour tous

Tout enfant de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne bénéficie dans son école d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir. Chaque accueil est déclaré auprès de Jeunesse & Sports et plus de 60 animateurs, tous diplômés, œuvrent au quotidien pour assurer la prise en charge des enfants. Une équipe de direction garantit l'encadrement et le fonctionnement général.

Des activités sont proposées tous les jours, pour favoriser la créativité et l'implication des enfants. Elles varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux événements, aux envies des enfants, à la météo : sport, jeux de société, activités manuelles.

Des ateliers sont également proposés une fois par semaine, souvent après la classe, avec des intervenants extérieurs et des associations locales : Arts du cirque, Ateliers Photo, Mosaïque, Paléontologie, Musique électronique, Cuisine, Zumba Kids, Découverte du patrimoine, Ludothèque, Cortes, Éveil musical, Théâtre, Éveil à l'environnement, Art floral, Danse, ...

"Un Fruit Pour La Récré" : pour promouvoir l'équilibre alimentaire, des fruits frais sont distribués un jour par semaine au goûter dans tous les accueils, accompagnés régulièrement d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.

Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,70€ et 4,00€ par semaine, selon les revenus. Ce tarif est majoré de 50% pour les résidents extra-communautaires.



Pour plus d'information : Communauté de Communes du Brievadois / 04 71 50 89 10 / jeunesse@cc-brievadois.fr

ADOLESCENTS ■ L'Accueil de Loisirs ADO.COM

Par et pour les ados

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec d'autres ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, ...).

Ado.Com est ouvert les mercredis et pendant les vacances avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun. De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad, tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Walibi, au Pal, à la mer, Stage ski, ...

Des temps en commun avec les Ados de Fontannes, de St-Flour et d'Issoire sont également prévus, pour des activités exceptionnelles.

Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00. Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.

Infos : 04 71 50 28 59 ou  adocom.brioude

CENTRES DE LOISIRS ■ Brin de Ficelle - Léo Lagrange - Champ Pointu

Des loisirs pour les enfants

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne soutient financièrement les centres de loisirs Brin de Ficelle à Fontannes, Léo Lagrange à Brioude et Saint-Beauzire, Champ Pointu à Lorfanges, ainsi que le Centre social Décluc de Brioude.

Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Les journées au centre de loisirs proposent toutes sortes d'activités et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge (3-5 ans, 6-9 ans) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité. Avec DECLUC et "Bouge Tes Vacances", les enfants peuvent découvrir diverses activités sportives, culturelles et artistiques à l'occasion de la première semaine de chaque période de vacances.

Pour plus d'information :

Brin de Ficelle
Fontannes
Tél. 04.71.74.33.94
www.brindeficelle.fr

Léo Lagrange
Brioude et Saint-Beauzire
Tél. 04.71.50.16.80
accueildeleisirs-brioude-sbeauzire.org

Champ Pointu
Lorfanges
Tél. : 04.71.76.97.55
champ.pointu@wanadoo.fr

DECLUC
Brioude
Tél. 04.71.74.58.10
www.decluc-animation.fr

Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCBSA".

Infos au 04 71 50 89 10 ou jeunesse@cc-brievadois.fr

CAMPS ET COLONIES ■ Les "Bons Vacances"

Destination Vacances

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne vous apporte une aide de 3,60€ à 4,80€ par jour pour tout séjour de votre enfant en colonie ou en camp, quelle que soit la destination.

Infos au 04 71 50 89 10 ou jeunesse@cc-brievadois.fr



Les services à la personne

TRANSPORT À LA DEMANDE ■ COLIBRI

Tel un colibri ...

COLIBRI est un service de Transport à la Demande qui fonctionne du lundi au samedi pour tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne âgés de plus de 16 ans, désirant se déplacer sur et autour du territoire de la CCBSA.

Après un simple appel téléphonique pour s'inscrire et fournir un justificatif de domicile, vous recevez en retour 4 tickets-transport par mois.

Ensuite, pour avoir un taxi, vous appelez la Communauté de Communes du Brivadois au 04.71.50.89.10 au plus tard la veille avant 11h30. Les courses du lundi et du samedi doivent être réservées avant le vendredi à 11h30. Vous fixez l'heure et le lieu de départ, l'heure et le lieu d'arrivée, ainsi qu'un éventuel trajet retour.

Lorsque le taxi vous prend en charge, vous lui donnez un ticket ainsi que 3€ pour chaque trajet. La CC Brioude Sud Auvergne prend à sa charge le reste de la dépense.

Des trajets hors Communauté de Communes sont également possibles, depuis certaines communes à destination de Masiac, Vergongheon, Lempdes sur Allagnon et Paulhaguet. Le ticket modérateur est alors fixé à 5€.

Quel que soit le trajet, les éventuels surcoûts liés aux soirs, aux nuits, aux jours fériés, ... restent à votre charge.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE ■

À domicile, du lundi au dimanche

Le portage des repas a été mis en place pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en difficulté, en leur permettant de conserver leur autonomie et un lien social avec l'extérieur.

Les repas sont préparés à partir de produits frais et les menus sont diversifiés et adaptés aux différents régimes.

Plusieurs choix sont toujours proposés, correspondant à un repas complet. Sur simple demande, un potage, le pain, une boisson et une dosette de café sont ajoutés gratuitement.

Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne suffit et il est possible de mettre en place le portage de repas pour un seul jour, quelques jours dans la semaine ou pour tous les jours.



La livraison s'effectue dans la matinée, du lundi au samedi (livraison du repas du dimanche avec celui du samedi). Les tarifs sont déterminés par vos revenus et varient entre 5,50€ et 8,50€.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr

TÉLÉ-ASSISTANCE ■ La CCB avec FILIEN

24h/24 - 7j/7

La téléassistance vous permet, grâce à un bracelet ou un médaillon, d'être relié 24h/24 et 7 jours/7 à un plateau d'écoute.

Où que vous soyez, dans la maison, le jardin, le jour ou la nuit, une simple pression sur le bouton de l'émetteur et une opératrice est à votre écoute, prête à déclencher les secours si besoin.



Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne suffit. Vous fournissez les numéros de téléphone de 3 intervenants (famille, voisins, proches, ...), vous précisez si vous préférez un médaillon ou un bracelet et si vous avez internet.

L'installation, ainsi que les frais de dossier, sont pris en charge par la Communauté de Communes. La pose de l'appareil est réalisée gratuitement à votre domicile par la Maire de votre Commune.

Le tarif varie en fonction de vos revenus, entre 16,50€ et 21,00€ par mois hors option. Des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions par le Conseil Départemental ou certaines mutuelles.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIOUDE SUD AUVERGNE ■ Plan



CCBSA
Place de Paris
43100 Brioude
04 71 50 89 10
accueil@cc-brivadois.fr





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME POUR LA COMMUNE mais bien plus...

... **bien plus** car il va être élaboré avec et pour tous les habitants de la nouvelle Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne mais aussi, car il va organiser tous les aspects de la vie collective pour les 10 à 15 prochaines années.

L'échelle de l'intercommunalité permet, dans un contexte règlementaire de plus en plus complexe, d'appréhender le développement des communes de façon collective et de garantir ainsi la cohérence et la solidarité du territoire à l'échelle de notre bassin de vie.

Le PLUI a pour ambition d'allier le développement économique, la protection de l'environnement et de favoriser la cohésion et l'équilibre social. Transversal, le PLUI intègre aussi bien les enjeux économiques, de l'environnement, de l'habitat, de la mobilité, de l'agriculture que de la démographie et de la prévention des risques.

Des constats :

- En Auvergne la consommation énergétique, qui représente 80% des gaz à effet de serre, est dominée à 63% par le secteur résidentiel et le transport.
- La biodiversité qui est le gage de notre qualité de vie et de notre santé s'appauvrit au fur et à mesure de la régression des espaces agricoles. Cette régression s'accélère pour atteindre aujourd'hui l'équivalent de la surface d'1 département tous les 7ans.

Des enjeux :

- Préserver la biodiversité, l'agriculture et les milieux naturels en utilisant l'espace de manière économe (agir sur l'étalement périurbain)
- Favoriser les économies d'énergie (habitat et transport).

L'élaboration de ce plan se déroulera sur environ 2 à 3 ans en plusieurs phases :

Un diagnostic territorial (débuté en décembre) exposera les contraintes du territoire, définira les enjeux et sera élaboré lors d'ateliers thématiques avec l'ensemble des acteurs locaux.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable clef de voûte du PLUI définira les orientations d'urbanisme et d'aménagement pour l'ensemble du territoire en fonction des résultats du diagnostic.

Le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation traduiront graphiquement et règlementairement ce PADD.

S'en suivront **des débats, consultations et une enquête publique**.

Puis la validation par les communes et le Conseil Communautaire en 2020.

La conduite du projet est assurée par un **comité de pilotage**, la coordination et le suivi par un **comité technique** tous deux composés d'élus. Les **groupes de travail thématique** associent des habitants et toute personne ou organisme ressources. Le service urbanisme et le cabinet G 2C territoire nous accompagneront dans cette démarche.

Des réunions seront organisées par la commune et la communauté de commune afin que les habitants de Vieille Brioude soient étroitement associés à la réflexion.

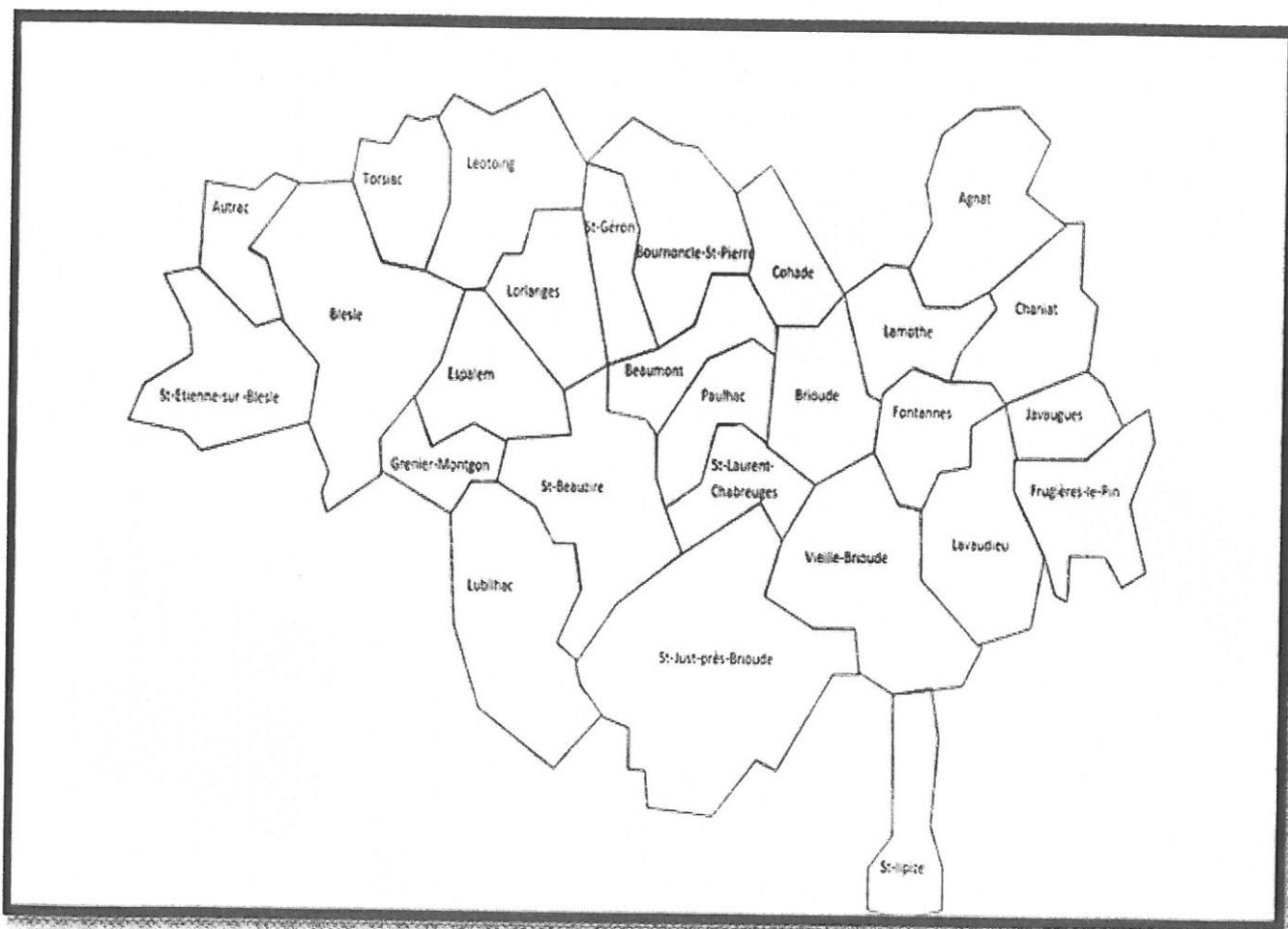
Pour avoir des informations plus précises vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, pour toute question, proposition, remarque contactez-nous sur ce même site

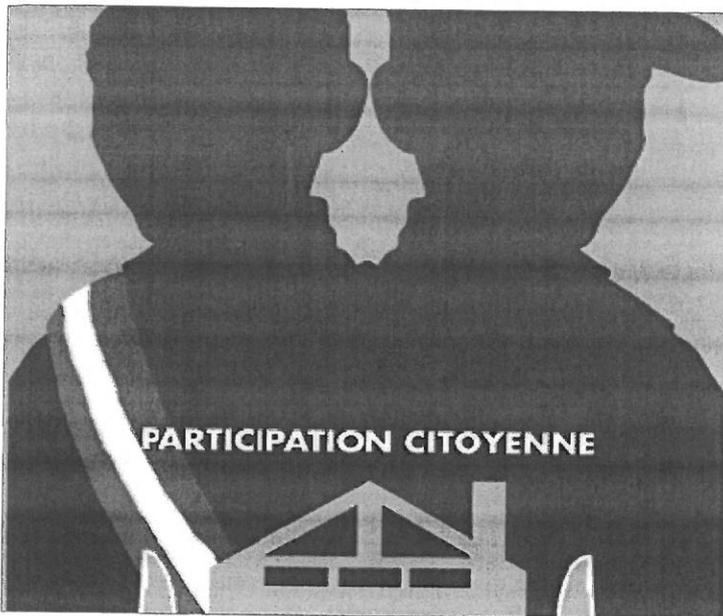


LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNE s'élargie BRIOUDE SUD AUVERGNE

Cette année 2017 aura vu l'union des communautés de communes du brivadois et du pays de Blesle. Notre collectivité compte donc 8 communes supplémentaires.

Début 2018 trois nouvelles communes vont se joindre à nous, Agnat, Frugières le Pin et St Ilpize, portant le nombre d'habitants à 17000.





La Commune a adopté lors du Conseil Municipal du 30 juin 2017, un projet de protocole de participation citoyenne.

Préalablement à la signature du protocole entre l'Etat, la mairie de Vieille-Brioude et la Gendarmerie Nationale, Madame le maire et le Conseil Municipal, avec la collaboration de la gendarmerie, avaient convié les habitants de Vieille-Brioude à une réunion publique. Cette réunion a eu lieu le Vendredi 17 Novembre à 19h00 à la salle polyvalente de Vieille-Brioude et portait sur la présentation du dispositif « Participation Citoyenne ».

La démarche de participation citoyenne consiste à associer les élus et les habitants d'un quartier ou d'une commune à la sécurité et à la protection de leur environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre. Empruntant la forme d'un réseau solidaire constitué autour des habitants d'un même quartier ou village, le dispositif doit favoriser l'alerte rapide à la Gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Le Maire est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur le ressort de sa commune. Le dispositif de participation citoyenne renforce ainsi le Maire dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance.

Pour définir le rôle de chacun (citoyens, élus, Gendarmerie) et les modalités de partage et de diffusion de l'information entre les différents acteurs du dispositif de participation citoyenne, un protocole de participation citoyenne entre l'Etat, la Mairie de Vieille-Brioude et la Gendarmerie Nationale a été conclu.



Le Club SAINTE-ANNE

40 ans ! 40 ans déjà que le club Sainte-Anne a vu le jour, permettant ainsi aux aînés ruraux de Vieille-Brioude de se retrouver régulièrement chaque semaine et aussi à l'occasion de manifestations telles que les traditionnels repas, la bûche, l'assemblée générale, etc.



Cet anniversaire a été fêté joyeusement, gâteau et bougies à l'appui, au cours du repas d'été le 17 juin, en présence de la présidente de la fédération, de la présidente du secteur, du maire de la commune et de l'adjointe déléguée aux associations, des présidents des clubs du secteur qui avaient répondu à l'invitation.

De Josette Girard jusqu'à Françoise Bolet, tous les présidents qui se sont succédé ont œuvré pour le bon fonctionnement du club, mettant au service de tous leurs compétences et leur dévouement. Longue vie au club Sainte-Anne !

A toutes les activités citées plus haut, il s'en est ajouté une nouvelle cette année : un pique-nique le 11 juillet, à la fraîcheur des berges de la Senouire à Lavaudieu. Cette initiative a été vivement appréciée par de nombreux adhérents qui se sont régalés grâce au bon menu préparé par l'un des nôtres. Après le repas, sieste, jeux de boules, jeux divers, discussions ont occupé l'après-midi. Tous les participants sont partants pour recommencer l'été prochain !

Hatha Yoga Saison3

Depuis 9 ans l'association propose à Vieille Brioude des cours de Yoga qui remportent un succès grandissant. Après Jean Pierre Marteau, puis Yanette Shalter, c'est au tour de Jean Claude Gilles d'animer le cours hebdomadaire dans la salle polyvalente, que le groupe actuel occupe pleinement tous les lundis. Le bureau de l'association accueille les nouveaux arrivants avec gentillesse et convivialité, tandis que le professeur est toujours à l'écoute de toute question ou remarque, avant ou après le cours. Quelques cours « test » sont accessibles gratuitement en début d'année.



Au total une ambiance agréable et des séances de yoga dont la qualité ne se dément pas ; chaque intervenant a une personnalité et une expérience qui impriment son cours mais les bases du Hatha Yoga, dont les sources sont très anciennes, restent constantes.

Pratiqué en Inde depuis des millénaires, le Hatha

yoga est accessible à tous, sans restrictions d'âge ou de condition physique.

En prenant des postures précises (asanas), on travaille sur le physique: maîtrise des mouvements, renforcement musculaire, souplesse, alignement, équilibre...mais aussi le mental, la concentration, le calme intérieur.

Une attention constante est portée au souffle, à la respiration.

C'est une discipline où il n'existe aucune compétition, où chacun peut retrouver à son rythme un équilibre entre corps et esprit et développer des ressources d'énergie ; les bienfaits du yoga sont sensibles à tout âge.

Séance hebdomadaire: lundi de 19h00 à 20h45, jusqu'au 30 juin 2017

Tarif à l'année : 150€

Présidente du club de Hatha Yoga de Vieille-Brioude: Evelyne Brun

Enseignant : Jean Claude Gilles, diplômé de l'école française de Yoga de Lyon

Pour tout renseignement: gebrun@orange.fr tel: 04 71 76 41 07



HATHA YOGA



Les activités du COMITÉS DES FÊTES

Le comité des fêtes termine une année de festivités

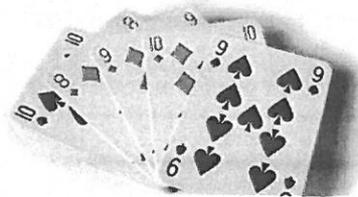
Le CA est composé de 6 conseillers municipaux, 3 membres de chaque association (2 titulaires et 1 suppléant) et du responsable du matériel

Composition du Bureau

Président - Joumard Serge / Vice-président - Charret Jérôme
Trésorier - Tixier Olivier / Trésorier adjoint - Gorsse Mireille et Tixier Agnès
Secrétaire - Pauc Gisèle / Secrétaire adjointe - Vallat Geneviève

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2017

Samedi 11 mars Concours de belote ou nous avons eu 34 doublettes ce fut une très belle soirée



Vendredi 14 juillet Le vide grenier remporte toujours autant de succès. Il a permis de remplir tous les emplacements et nous remercions la FRANÇAISE DE GASTRONOMIE pour la dégustation d'escargots qui a régalé les amateurs.

Samedi 22 juillet Avec les membres de la mairie l'association a participé à la fête des moissons organisée à BRUGEROLLES

Vendredi 28, Samedi 29, dimanche 30 juillet FÊTE DE LA SAINTE ANNE

Le beau temps était avec nous pour apprécier le feu d'artifice ainsi que les stands prévus à l'attention des enfants ; le repas du dimanche soir (jambon pommes de terre) a réuni un bon nombre de personnes et ensuite le bal avec Angélique au son de l'accordéon.

Dimanche 8 Octobre En partenariat avec le Musée de la Vigne et Pied de Vigne a eu lieu le vide grenier où là encore un grand succès, les réservations étaient complètes, avec un temps clément.

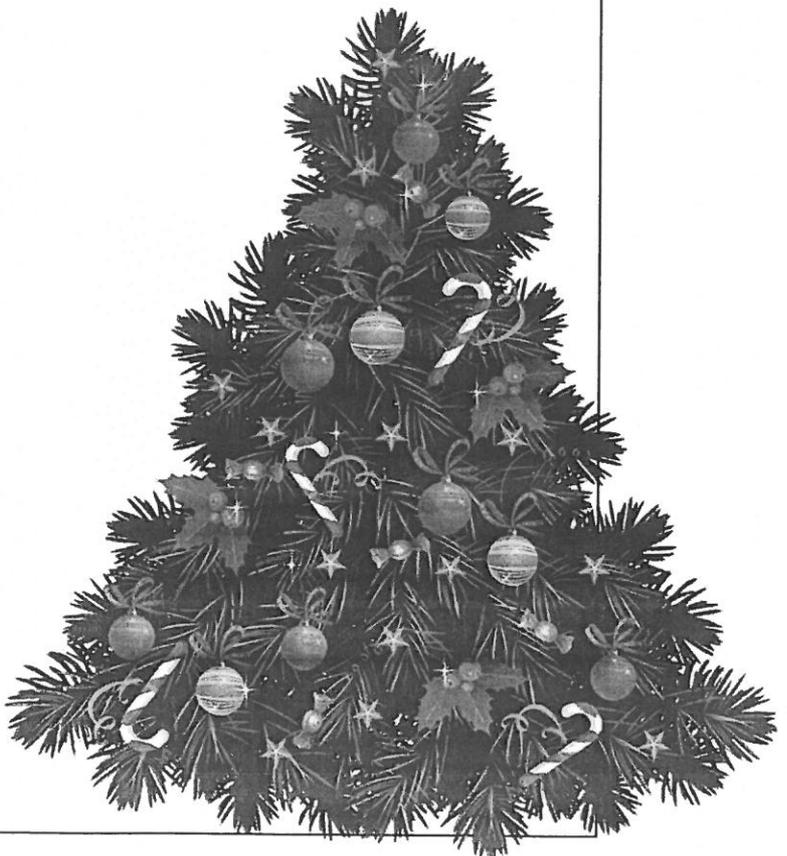
Dimanche 10 Décembre Cette fin d'année se termine avec l'arbre de Noël où encore nous avons décidé de faire plaisir aux enfants de la commune en organisant un spectacle (conte et animations) ainsi qu'un goûter et bien sûr la venue du Père Noël.

VAISSELLE— Cette année un changement pour la location de la vaisselle

Veillez contacter : Pauc Gisèle : 06.77.81.54.20 ou Charret jerome : 06.15.79.73.76

Toutes personnes intéressées peuvent venir renforcer notre équipe et seront les bienvenues.

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2018
FAITE DE BONHEUR, SANTÉ ET LA RÉUSSITE DE
TOUS VOS PROJETS.**



LES ASSOCIATIONS

L'A.P.E

L'association des Parents d'Élèves a organisé cette année plusieurs événements pour les enfants de l'école : la chasse aux œufs, la fête de fin d'année et la bourse aux jouets... Tout ceci a permis de participer financièrement au voyage de fin d'année pour toutes les classes.

L'Association remercie toute l'équipe enseignante (maîtresses, agents de l'école et de la commune mais aussi de la Communauté de Communes) ainsi

que tous les parents, encore plus nombreux cette année qui se sont investis et qui surtout nous ont aidés à organiser et animer la fête de fin d'année sur le thème de Koh Lanta. Nos aventuriers en herbe ont ainsi pu déguster des graines en tous genres, ou jouer aux équilibristes sur un fil ou bien encore s'affronter sur les



terribles poteaux ... Cette belle journée s'est terminée avec les parents, enseignants et agents de l'école dans une ambiance conviviale et joyeuse. On vous donne rendez-vous cette année pour de nouvelles aventures... pourquoi pas dès le dimanche 3 décembre pour notre bourse aux jouets avec cette année un dépôt vente de vélos, pour plus de renseignements ou pour réserver, contactez Emilie au 06.88.25.42.88

A bientôt !"

AUX PETITES MAINS CRÉATIVES

Notre association, où nous pratiquons du loisir créatif a vu le jour le 16 novembre

COMPOSITION DU BUREAU
Présidente : PAUC GISÈLE
Trésorière : SYLVAIN ANNICK



Nos cours ont lieu les mercredis de 18h00 à 20h00

Nous avons débuté par des pêles-mêles. Ensuite changement d'activités : *Recyclage de papier qui nous a permis à l'aide de tissage de créer de magnifiques petits sacs pour petites filles, cache pots, porte crayons etc.....*

Nouvel atelier,

Bracelets et colliers en perles myuki (perles japonaise) tissage de perles qui a permis à chacune de nous d'avoir beaucoup de patience pour ces minutieuses réalisations et beaucoup d'imagination.

Nous avons participé au marché printanier pour nous faire connaître



Toutes les personnes intéressées peuvent venir pour passer un moment de détente

**NOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2018, FAITE DE BONHEUR,
SANTÉ ET RÉUSSITE DANS TOUS VOS PROJETS**

LES ASSOCIATIONS



Le Club de l'EVB s'agrandit à nouveau cette année !

Mickaël Pauc et Romuald Roche ont décidé de prendre les rênes d'une équipe de vétérans pour cette nouvelle saison 2017-2018. Après avoir recruté 13 joueurs, ils se sont lancés dans cette aventure. Un début de saison prometteur.



Les seniors ont terminé la saison assez difficilement et ont décidé de se reprendre en main pour cette année. Ils commencent avec 22 licenciés dont cinq nouvelles recrues. Petit changement au niveau des coaches, David Emery a quitté ses crampons de joueur pour venir épauler Régis Rénier. Les petits verts ont attaqué avec plus d'intensité et de rigueur aux entraînements ce qui leur permet

de conforter une place de leader depuis le début de la saison.



Les féminines, toujours présentes, terminent leur première saison, sur une bonne note en deuxième place de leur poule promotion. De nouvelles recrues aussi pour les filles avec un effectif de 13 joueuses encadrées par Anthony Coelho et Nicolas Mosnier. Des joueuses soudées qui prennent plaisir à jouer ensemble et à se retrouver les week-ends. Si des filles sont intéressées par le foot et veulent essayer, les féminines vous accueilleront avec grand plaisir. L'objectif de cette saison ?

Continuer de prendre plaisir à jouer et toujours prouver qu'elles peuvent faire mieux.

Nous remercions la mairie de Vieille-Brioude pour leur subvention qui permet en partie de faire vivre le club. Merci aussi à nos sponsors. Deux manifestations organisées cette année : un concours de pétanque pour la fête de la Sainte-Anne et un autre début septembre. Merci de venir toujours aussi nombreux et nombreuses chaque année. Le club a aussi décidé de rafraîchir leur siège avec quelques coups de pinces et un réaménagement. Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet.

TEMPS DANSE

Le bureau, pour tout renseignement :

Président : Denis Portal

Trésorière : Magali Chaduc

Secrétaire : Nicole Jarlier

Membres : Jean-Luc Chabrier, Corinne Franc et Olivier Fraïsse.



Rock, Country, Tango, mambo...

TEMPS DANSE, association portée par des passionnés de la danse, a fait sa rentrée 2017/2018 avec dynamisme. Belle rentrée pour la reprise des cours le mardi 12 septembre. A partir de 19h, une cinquantaine de danseurs en herbe ou confirmés sont venus à la salle polyvalente de Vieille-Brioude découvrir le premier cours. On danse à tout âge et tout le monde peut venir même sans avoir de partenaire. Lors de ces soirées d'activité-loisir, de passe-temps, les danseurs sont ravis de virevolter tous les mardis soir avec Christian NACHET professeur diplômé de danse.

Cette année encore sera ponctuée de sympathiques manifestations qui permettront de se retrouver comme la galette le 27 janvier 2018 et la soirée à thème le 21 avril.

L'Association propose quatre cours de danse dans une ambiance chaleureuse et amicale pour découvrir, apprendre ou se perfectionner en danses : 19h-19h45 : rock 1^{er} cours ; 19h45-20h30 : danse de salon ; 20h30-21h15 : danse en ligne ; 21h15-22h15 : rock 2^{ème} cours. Lors de ces soirées, les danseurs ont le plaisir de danser et de partager des moments de convivialité et d'échanges. Dans la danse, tout est bénéfique à la santé : moral, endurance et mémoire.



LES ASSOCIATIONS



ROUES LIBRES – LE BIEN-ETRE ACTIF



Les activités sportives de gym méthode Pilâtes connaissent un succès grandissant au point que l'Association Roues Libres-Le Bien-Etre Actif a dû, à compter de la rentrée 2017, ajouter deux heures de cours supplémentaires. Dans le but d'obtenir un suivi de qualité professionnelle, dix personnes au maximum participent à chaque heure de cours, cours dispensés par un coach diplômé UFOLEP et ADPS.

Désormais, les cours sont assurés tous les jeudis, de 9 h à 10 h, de 10 h 05 à 11 h 05, de 11 h 15 à 12 h 15 pour la matinée, ainsi que de 14 h à 15 h et de 15 h 10 à 16 h 10 l'après-midi.

Très appréciée, la sortie thalasso sera reconduite fin mai et des intervenants professionnels du milieu médical et du bien-être sont invités à participer à des conférences-débat ouvertes aux adhérents de l'Association. Au programme : acupuncteur, médecin généraliste et nutritionniste, réflexologue et, nouveauté pour 2018, une rencontre avec un ostéopathe. Toutes ces activités, y compris la sortie thalasso, sont comprises dans l'adhésion.

Dans le cadre des «loisirs mécaniques », l'Association « Roues Libres-Le Bien-Etre Actif » organise, fin mars, la randonnée des « Toujours Verts », réservée aux 4x4 vintage, ainsi que fin juillet, le rassemblement des « Congés Payés » ouvert aux véhicules construits avant 1940. Deux manifestations qui font connaître Vieille-Brioude à travers la presse spécialisée nationale !

Pour 2018, trois « rallyes » figurent au calendrier : le dernier dimanche de mars pour les 4x4 vintage, fin avril pour les véhicules utilitaires de collection et fin juillet pour les « Congés Payés » en voitures d'avant 1940.

ROUES LIBRES-LE BIEN-ETRE ACTIF Mairie de Vieille-Brioude tél : 07 86 96 57 58
jean-paul.decker@wanadoo.fr



LES CLASSARDS

Les Classards de Vieille-Brioude tiennent à remercier profondément toutes les personnes qui les ont accueillis pour les aubades 2017 et par leurs dons leur permettant de réaliser nos projets.

Comme chaque année nous préparons la Fête de la Sainte Anne, qui se déroule avec une grande convivialité. Nous avons été ravis de vous retrouver, durant les trois jours de la fête communale chère à toute une commune. Le vendredi soir s'est déroulé notre traditionnel Bal des Années 80 qui a réuni plusieurs générations autour de la piste de danse. Le samedi, la fête s'est poursuivie, avec le bal disco. Pour finir la Fête de la Sainte Anne 2017, de bon augure, nous avons décidé préalablement d'innover. En effet, fini notre apéro mousse et place à l'apéro rodéo. Pour ceci nous avons organisé un concours sur taureau mécanique, à côté les plus petits pouvaient s'amuser dans le château gonflable. La fête s'est finie dans les éclats de rire des grands et des petits.



Nous voudrions remercier toutes les personnes qui nous soutiennent chaque année, et aussi la Mairie qui sans son aide et sans son écoute nous ne pourrions pas réaliser une aussi jolie fête. Merci à vous.

Pour finir, nous profitons de ce mot pour inviter tous les jeunes de la commune âgés de 16 à 20 ans à rejoindre l'association des Classards de Vieille-Brioude. Nous comptons sur vous pour l'année prochaine.

Contact :

Charles LEYRE : 06-71-50-48-53

Solène MAIRE : 06-33-56-77-64

Le Président



FAMILLES RURALES VOUS PROPOSE TOUTE L'ANNÉE UN GRAND NOMBRE D'ACTIVITES.

DES ACTIVITES SPORTIVES



Tous nos cours sont encadrés par des professeurs diplômés et expérimentés qui vous aident, vous accompagnent et vous conseillent.
Le matériel est fourni par l'association (tapis, ballons,...).

DES ACTIVITÉS DE DETENTE

Raquettes
à neige

Sortie Thalasso
Cocooning

Voyages

Repas

Conférences
Soirées-Débat

Galette
des Rois

Contact

04.43.06.60.34

afr.vieillebrioude@gmail.com



LA SAINTE-ANNE

A l'occasion de la Sainte-Anne, l'AFR œuvre chaque année avec les autres associations de Vieille-Brioude afin de proposer aux enfants de la commune de nombreux jeux.

LE MARCHÉ PRINTANIER

Dimanche 29 avril 2018 - 10h-18h
Place de la Mairie et Salle polyvalente

**Nombreux exposants
et animations toute la journée**

LE CCAS et L'UDAF

En tant qu'association familiale, l'AFR représente les familles au sein du CCAS de la commune et auprès de l'UDAF de Haute-Loire.

A LA RECREMANUELLE

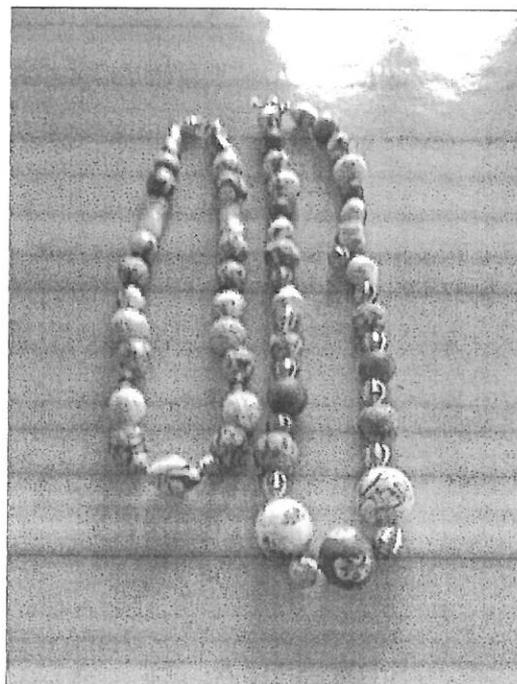
L'Association de loisirs créatifs a repris ses activités le 25 septembre dernier et se réunit tous les lundis de 18 h à 20 h.

Le programme s'annonce riche de créativité, de partage des savoirs et de convivialité.

Nous avons débuté la saison avec la confection de bijoux en pâte FIMO et nous poursuivrons en découvrant la peinture sur porcelaine... Tous ces objets pourront servir de cadeaux pour NOEL. Les ateliers ultérieurs ou stages sont définis en fonction des désirs des adhérents.

L'année prochaine, nous pensons également reconduire des activités pour les enfants pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez nous contacter au
06.68.81.13.18 ou 06.49.95.45.39



LES ASSOCIATIONS



LA PETANQUE

Le club de pétanque de Vieille-Brioude compte 40 licenciés dont 9 féminines

Résultats de pétanque pour 2018

Stéphanie Dumas et Carole Vout s'inclinent respectivement en ¼ et ½ de finale du championnat départemental tête à tête.

Suzanne Grégoire et Stéphanie Dumas s'inclinent en ¼ de finale en championnat départemental doublettes féminines.

En championnat triplettes promotion se sont qualifiées pour Aurec : Jean-Luc Roche, Romuald Roche, Dominique Jouve et Stéphanie Dumas, Pierre Boisserie, Hervé Glaize.

Carole Vout et Stéphanie Dumas gagnent le régional de Langeac.



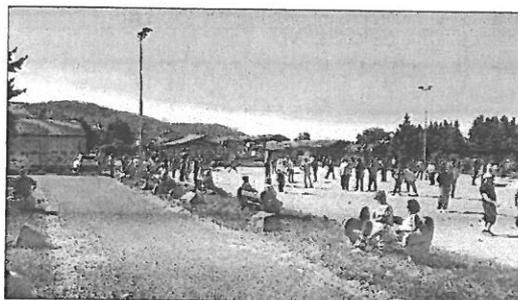
Manifestations pour l'année 2018

Concours de belote le 7 janvier 2018 (ouvert à tous).

Concours de pétanque doublettes ABC le 21 avril 2018.

Qualificatifs championnat tête à tête masculin le 5 mai 2018.

Championnat départemental doublettes féminines et tête à tête masculin le 6 mai 2018.



La pétanque de Vieille-Brioude remercie tous les bénévoles qui ont été présents tout le long de cette saison ainsi que la municipalité pour son aide

BONNE SAISON A TOUS, MEILLEURS VŒUX POUR 2018

G.M.D

Une nouvelle saison débute avec une programmation bien remplie :

- Lundi : 19H00—Acti'marche
- Mercredi : 19h30 à 20h30—cours adulte
- Jeudi : 16h30 à 17h30—cours adulte plus personnalisé propre à chaque individu ou à sa pathologie

Depuis l'an dernier, tous les jeudis à partir de 18h15 pratique de la marche nordique : 1h30 d'activité avec bâtons

Animations :

- La Rando de nuit gourmande organisée le 1er juillet 2017 a connu un franc succès malgré un temps incertain. Le repas s'est donc tenu dans la salle polyvalente, mais les marcheurs n'ont pas pour autant été découragés et ont répondu présents !

L'Association Gym Marche Détente remercie tous les bénévoles, adhérents et amis, qui font de cette manifestation une belle réussite.

Nous vous donnons rendez-vous **le 7 juillet 2018 !!**

Personne à contacter : Rachel CUELLAR, Présidente au 04.71.50.32.40

GMD remercie ses fidèles adhérents pour leur confiance.

Bonnes fêtes de fin d'année !

LES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION DE JUMELAGE VIEILLE-BRIOUDE PORTIRAGNES



L'Assemblée Générale du 20 Janvier, nous a donné l'occasion d'honorer Janine, notre secrétaire et Elie qui nous ont quittés en 2016.

Le 21 Janvier, nous avons organisé notre **Concours de Belote**. Un véritable succès : 41 doublettes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur. Toutes les équipes furent récompensées ; le vin chaud (nouvelle formule grâce à Denis !!!) a bien réchauffé l'atmosphère.

Souvenez vous en 2016.... nous n'avions pas pu recevoir nos **JUMEAUX** en juin pour cause de travaux dans notre Salle Polyvalente. **Nous les avons donc reçus** les samedi 24 et 25 juin. Après un bon repas partagé aux sons de Disco For Ever et le traditionnel échange de cadeaux entre les deux municipalités **notre traditionnel Feu de la StJean**, ouvert à toute la population, a résonné de tous ses pétards !!! Comme tous les ans, son décor et son montage étaient assurés par Daniel et nos artistes aidés des garçons de l'association. La fête s'est poursuivie jusque tard dans la nuit. Le lendemain, une longue journée nous attendait..... Dès 9h, tout le monde se retrouvait sur la place du village pour grimper dans le car. Cap sur le Puy en Velay où nous n'avions encore jamais eu l'occasion de convier les Portiragnais. Un programme chargé, qui nous a permis de faire le tour de la Ville avec le petit train et ainsi voir l'ensemble des monuments, mais également d'aller à la rencontre des dentellières qui ce jour là, exerçaient leur art dans la rue ! Après un succulent repas typiquement régional (*lentilles, veau du Mézenc et glace à la verveine*) nous avons rejoint le nouveau Musée de l'Hôtel Dieu. Nous avons terminé la journée par l'ascension du Rocher StMichel d'Aiguille (268 marches). Vers 18h, nous avons repris le chemin de Vieille Brioude où nous avons pris le pot du départ.

Nos remerciements à la Municipalité qui nous accompagne dans ces échanges tous les 2 ans.

Nous avons bien sûr participé à la Sainte Anne le Samedi Soir lors des jeux organisés pour les enfants.

Le WE des 23 et 24 Septembre, des membres ont répondu présents à l'invitation de nos Jumeaux pour la Fête de la Vigne à Portiragnes et une excursion en car vers Collioure. Encore d'excellents moments !!!.....

Assemblée Générale aura lieu le Samedi 20 janvier 2018, suivie le Dimanche 21 de notre **Concours de Belote**.

Nous espérons attirer de nouveaux adhérents pour développer ensemble de nouveaux projets en lien avec d'autres associations de la commune, certaines nous ont déjà contacté.

L'adhésion est de 6€/pers et tous les habitants de la commune mais aussi leurs amis, jeunes et moins jeunes, sont les Bienvenues !!!!

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2018 pleine de joie et de projets ET.....**si vous le souhaitez avec nous**

Les Balladins du Ceroux

La chorale « les balladins du Ceroux » a repris le chemin des répétitions le mardi 05 septembre 2017 avec un effectif toujours en hausse (plus de 30 choristes).

L'année 2017 a été jalonnée de plusieurs concerts :

- le 10 juin à la salle polyvalente de Vieille-Brioude notre chorale recevait la chorale Agathe de Chamalières.
- le 24 juin, les balladins participaient à la « ronde de la marquise » à Javaugues avec une « randonnée chantée » de 3 km.
- Le 15 octobre, à l'initiative de la chorale les « chants do ré » concert à l'église de Lavoûte-Chilhac.
- le 5 novembre concert à l'église de Siauges Ste Marie pour soutenir l'association familles d'enfants handicapés 43.



Randonnée chantée à Javaugue

Nous terminerons l'année avec un concert de Noël le 23 décembre à l'église de Vieille-Brioude, accompagnés d'un quartet de clarinettes.

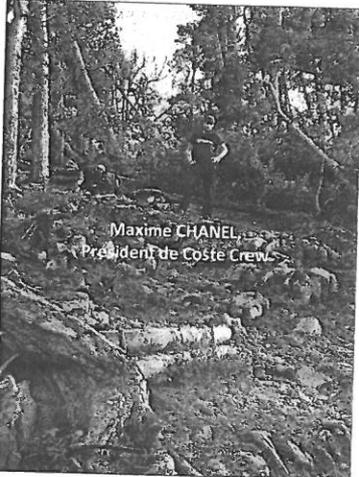
Afin d'équilibrer les pupitres, quelques alti de plus seraient les bienvenues.



COSTE-CREW

L'association COSTE CREW gère le TEAM TC CONCEPT seule équipe auvergnate de VTT de descente.

Le TEAM participe aux compétitions régionales et nationales de la discipline et espère cette année pouvoir aligner plusieurs pilotes sur les compétitions internationales.



En parallèle l'association a organisé en 2017 la 1ère BRIOUDE DH CUP avec l'aide des frères PIERRON (leaders de la discipline), de la Région Rhône-Alpes-Auvergne, des municipalités de Brioude et Vieille Brioude et du Comité des Fêtes de Vieille Brioude que nous remercions chaleureusement, sans eux rien n'aurait été possible.

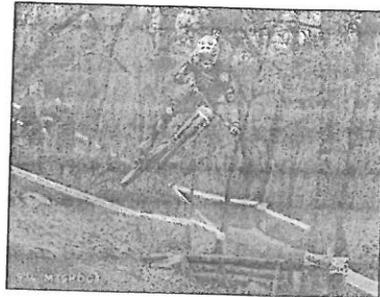
Forts du succès de cette manifestation l'association COSTE CREW organisera à nouveau une course de VTT de descente les 3 et 4 mars 2018. La piste dont le départ sera donné sur la commune de VIEILLE BRIOUDE sera la même que l'an dernier avec quand même des améliorations pour que le public puisse profiter d'un plus grand spectacle qu'en 2017.

Cette année, la course sera la première manche de la Coupe Rhône-Alpes-Auvergne de descente 2018 et devrait donc attirer encore plus de pilotes de

haut niveau car la Région possède beaucoup de pilotes de renommée mondiale dans ses rangs.

Nul doute que ceux-ci auront à cœur de venir se tester avant d'entamer la saison mondiale.

VENEZ NOMBREUX SPECTACLE DE QUALITÉ GARANTI !!!!!!!!!



COUPE AURA #1

BRIOUDE DH CUP

2018

03 et 04 Mars 2018

43100 Brioude

Buvette, snack et spectacle !!

Plus d'informations sur la page Facebook • Brioude DH Cup 2018 Coupe AURA

3 Sheep Production

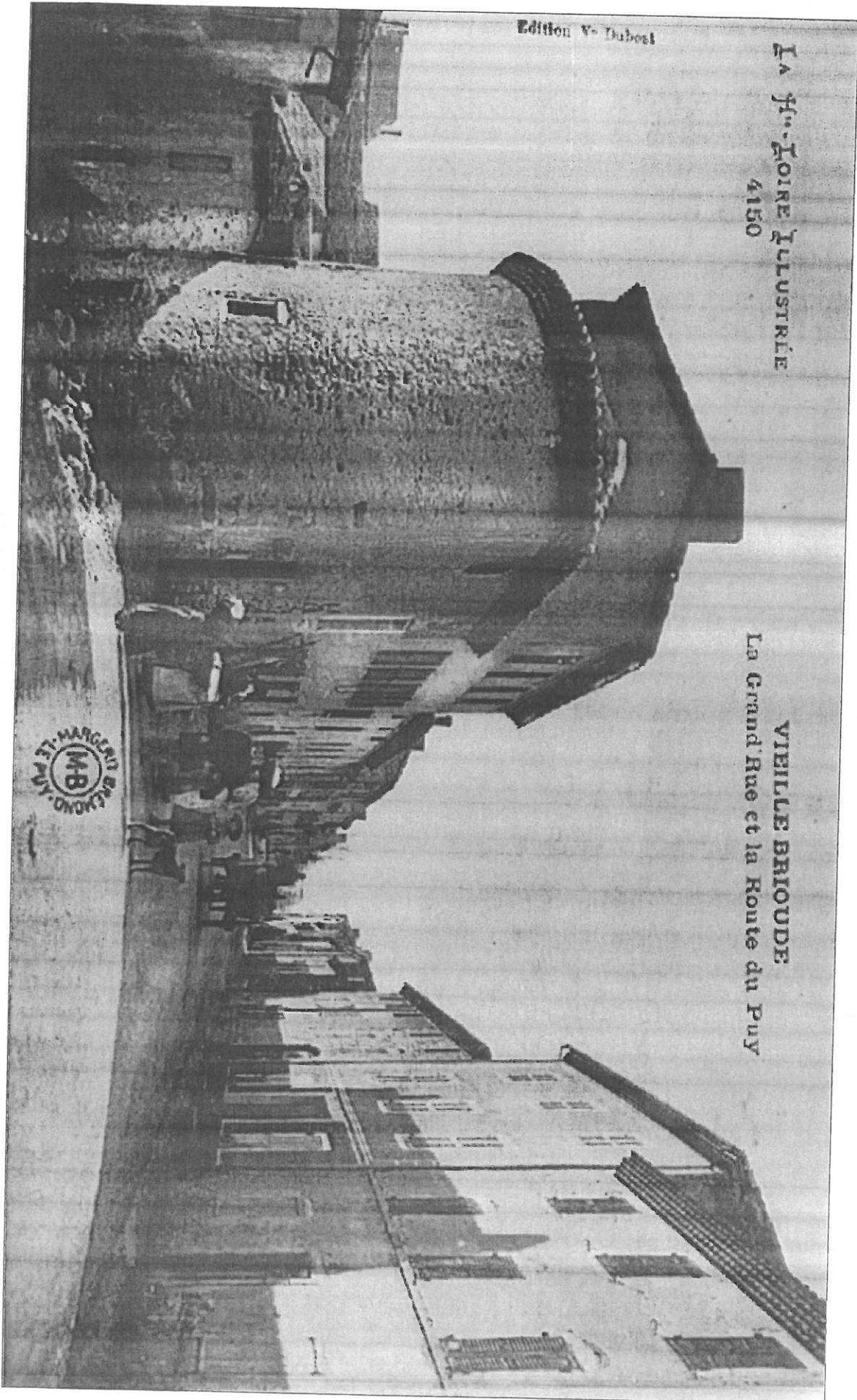


Enseigne du musée réalisée par **Christophe JEAN** de l'atelier **DECOLIGNE** de Brioude.

Elle sera posée pour l'ouverture du musée à Pâques 2018 sur le pignon rénové de la maisonnette à l'entrée Nord du bourg.



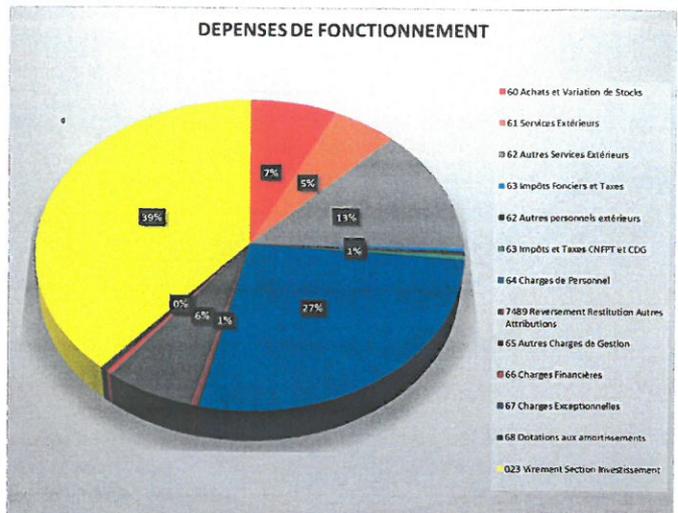
Carte postale de Vieille-Brioude



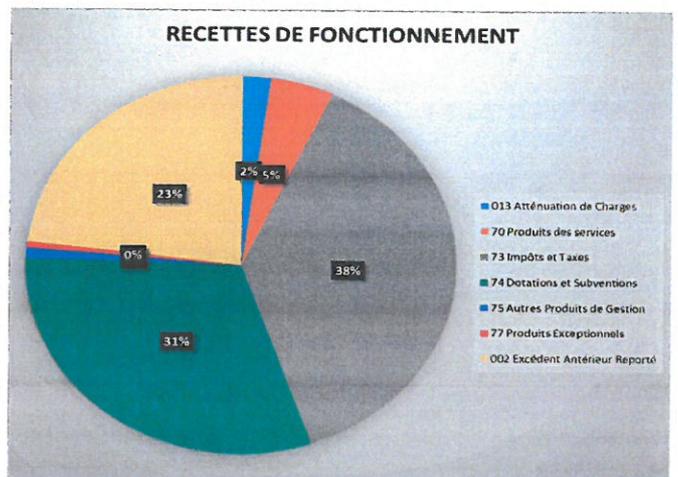


BUDGET 2017

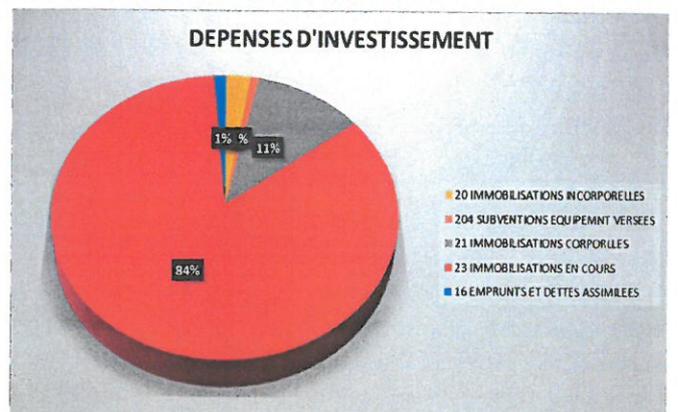
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017		
COMPTE	LIBELLE	MONATNTS
60	Achats et Variation de Stocks	72 000,00
61	Services Extérieurs	54 500,00
62	Autres Services Extérieurs	134 990,00
63	Impôts Fonciers et Taxes	3 300,00
62	Autres personnels extérieurs	4 000,00
63	Impôts et Taxes CNFPT et CDG	4 910,00
64	Charges de Personnel	277 400,00
7489	Reversement Restitution Autres Attributions	5 390,00
65	Autres Charges de Gestion	64 800,00
66	Charges Financières	4 500,00
67	Charges Exceptionnelles	1 990,00
68	Dotations aux amortissements	2 920,00
023	Virement Section Investissement	400 000,00
	TOTAL DEPENSES	1 030 700,00



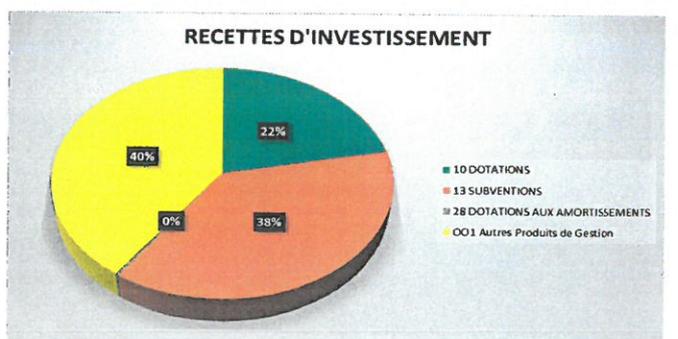
RECETTES FONCTIONNEMENT 2017		
COMPTE	LIBELLE	MONTANTS
013	Atténuation de Charges	22 200,00
70	Produits des services	49 212,00
73	Impôts et Taxes	388 004,00
74	Dotations et Subventions	318 315,00
75	Autres Produits de Gestion	10 000,00
77	Produits Exceptionnels	4 968,55
002	Excédent Antérieur Reporté	238 000,45
	TOTAL RECETTES	1 030 700,00



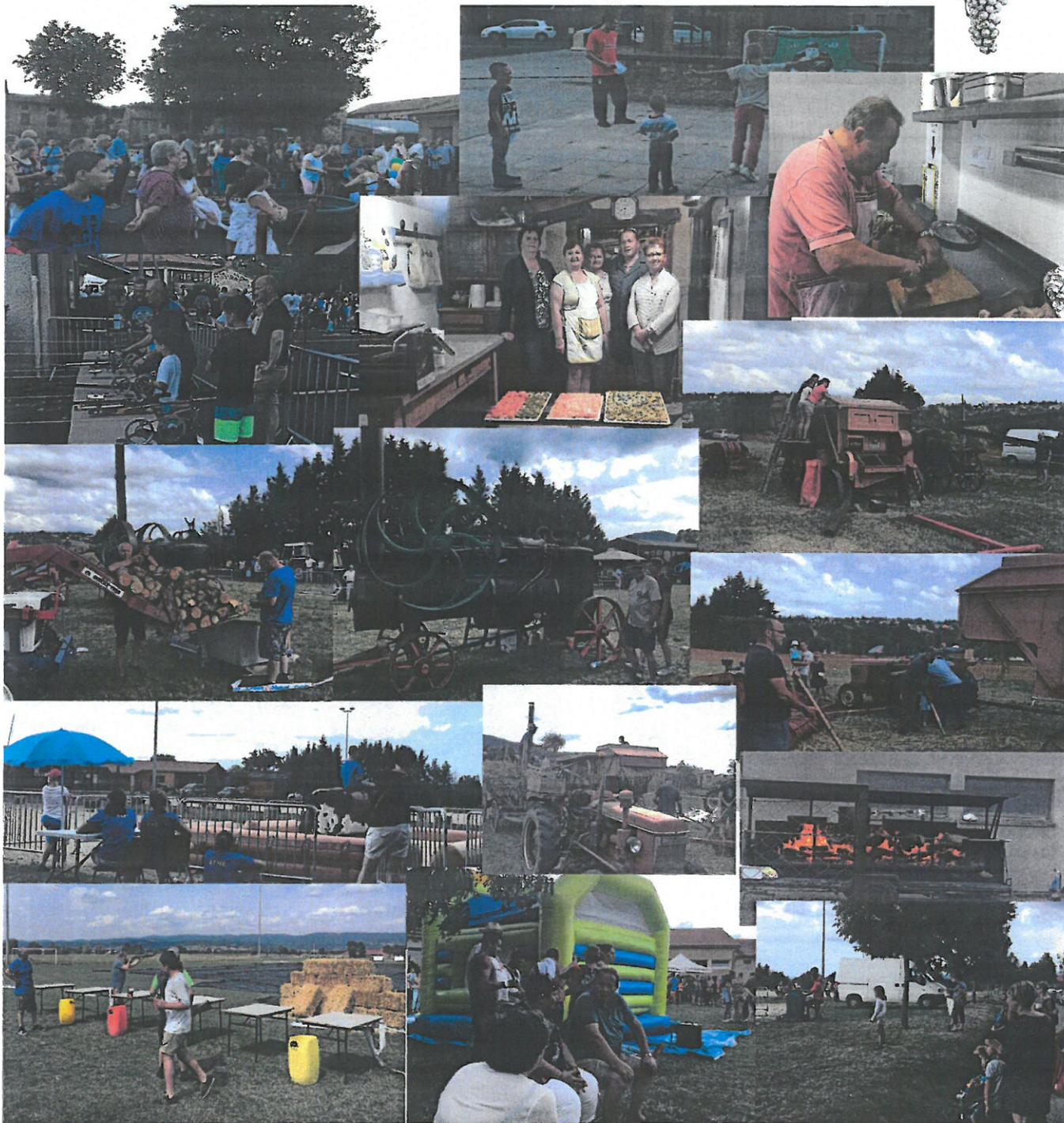
DEPENSES INVESTISSEMENT 2017		
COMPTE	LIBELLE	MONTANTS
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 000,00
204	SUBVENTIONS EQUIPEMNT VERSEES	9 170,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORALES	122 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	927 860,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 500,00
	TOTAL DEPENSES	1 101 030,00



RECETTES INVESTISSEMENT 2017		
COMPTE	LIBELLE	MONTANTS
10	DOTATIONS	239 890,32
13	SUBVENTIONS	413 430,00
28	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 920,00
021	Virement section de fonctionnement	444 789,68
	TOTAL RECETTES	1 101 030,00







Le Vendredi 22 Septembre dernier, l'ensemble des présidents des associations de Vieille-Brioude était convié au pot de remerciement organisé par la commune. Ces remerciements étaient adressés aux associations qui contribuent à l'animation

de la commune mais qui surtout participent à l'organisation de la fête de la Sainte Anne. Ce fut également l'occasion pour la municipalité, en présence du député JP VIGIER, de mettre en valeur ses champions de

descente de VTT, les frères Pierron ainsi que Maxime Chanel, amicalement surnommés les « 4 mousquetaires ». Ils ont, cette année encore, réalisé de belles performances sportives ! Bravo à eux !!





La BOOM des enfants



Cette année, l'après-midi récréatif organisé par le CCAS, portait sur le thème d'Halloween, petits et grands s'étaient prêts au jeu des déguisements...

Le Repas Animé des Aînés

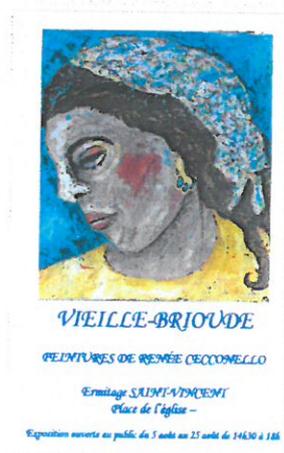


Les convives ont apprécié le repas préparé par l'Auberge du Doulon



Lors du repas annuel offert aux habitants de + de 65 ans, Robert Chapuis et Marie Belmont, les plus âgés des invités ont été mis à l'honneur.

UN ÉTÉ ANIMÉ par des expositions, des concerts et activités sportives





De la « Fête des vendanges » à la « Fête de la Vigne »

L'histoire qui va suivre est le fruit de bien des hasards, de rencontres improbables et surtout d'amitiés.

Nous sommes en 1966, une bande de jeunes de Vieille-Brioude participe à une kermesse à Brioude. En vedette ce jour-là, Henry's, funambule, qui se produit sur la scène de la Halle aux Grains. Le hasard voudra que lors du repas organisé à l'intention des bénévoles, ce dernier se trouve comme vis-à-vis Pierre, bien connu à Vieille-Brioude et spécialiste de la promotion de son village. La conversation glisse naturellement sur les atouts de la Commune située aux portes des gorges de l'Allier. Rendez-vous est pris pour le lendemain sur place. Henry's est conquis par le site de l'église et la vallée qu'il pourrait franchir sur un câble. « On se revoit quand ? »

L'idée séduit les jeunes, mais pour des problèmes administratifs, il faut que l'organisation soit confiée à une association. On exhume les statuts de « l'Espérance de Vieille-Brioude », association créée en 1941 et en sommeil depuis plus de 10 ans. Son but était de développer et encourager la pratique des sports et occuper la jeunesse, par l'organisation de séances récréatives au profit des œuvres sociales. Pendant la guerre des pièces de théâtre étaient organisées dans le grenier de l'immeuble situé à côté de l'école et alors inoccupé. Pour garantir la sécurité de la centaine de spectateurs des étais en bois consolidaient chaque étage. On était loin des normes de sécurité actuelles. Le produit des représentations permettait l'envoi de colis aux prisonniers de guerre.

Henry's sera prêt à Vieille-Brioude



Tout sera prêt le dimanche de Pâques à Vieille-Brioude pour le nouveau exploit du célèbre funambule Henry's. Le câble de 200 mètres, qui domine l'Allier de quelque 40 mètres, a été tendu et soigneusement arboré. Il est à peu près certain que les nombreux spectateurs assistés vont dimanche et lundi après-midi un spectacle de grande qualité qui fera courir la frisson dans les rangs. Rappelons aussi que le lundi de Pâques, en soirée, Henry's tirera sur son câble un feu d'artifice. — Notre photo Henry's et Jenyck : valent le moindre détail des préparatifs, car rien ne doit clocher au jour « J ».

Un nouveau bureau est constitué. Lucien Chastel nouvellement élu Maire et le Père Ramousse, Curé de la Paroisse, vont tout faire pour faciliter l'organisation de l'événement. Henry's installe sa caravane sur la place de l'église où il va résider plusieurs jours. Pour assurer la publicité, il convie la presse sur le pont de Vieille-Brioude. Robert, notre boulanger honoraire (10 ans à l'époque) assiste au spectacle. Il en garde ce souvenir : « Devant cameraman et photographes, en équilibre sur les deux chaises prêtées par mes parents et installées sur le parapet, il va braver le vent les pieds dans le vide ».

La partie technique mobilise du monde, le passage du câble à travers l'Allier est rendu difficile en raison d'une crue. Le 26 mars 1967, dimanche de Pâques, tout est prêt pour le show. Le succès

est énorme, plus de 5000 personnes envahissent le Bourg. On stationne où on peut. Les techniciens des jours précédents se transforment en caissiers pour prélever le droit d'entrée. Les automobilistes en transit connaissent de grandes difficultés pour franchir cette marée humaine malgré la présence d'une quinzaine de gendarmes. Au milieu de cette foule la 2CV de Pierrôt fait merveille pour assurer le transport d'Henry's d'une rive à l'autre. Sur le pont, une jeune fille venue de Cohade en mobylette s'intéresse bien sûr au spectacle, mais surtout au chauffeur de la 2CV, on connaît la suite...

Janick, l'épouse d'Henry's, participe au spectacle, sa frêle silhouette fait office de contrepoids sous la moto conduite par son mari. Le spectacle sera reconduit lundi après-midi et en veillée, au milieu du câble, Henry's va même tirer un feu d'artifice qu'il a accroché à ses vêtements.



La manifestation eut une conséquence heureuse. Le Maire su présenter habilement, dans les jardins de l'église, au Parlementaire invité au vin d'Honneur, une demande de subvention pour la rénovation de l'intérieur de l'église. Elle connut une suite favorable.

Henry's devient un fan de la Commune à tel point qu'il ne passe pas sans s'arrêter pour saluer Pierrôt, voire déjeuner pour le plaisir de la famille. En 1968 il imagine un projet original. Père de famille depuis peu, il propose de baptiser sa fille Corine à Vieille-Brioude en un lieu insolite, mais somme toute banal pour un funambule : sur le câble. Il faut trouver un emplacement. Le pré de la famille Pourchon situé un peu en aval de la place de la Croix des Prés est retenu. La barre à mine ayant servi d'encrage dans le rocher qui émerge du pré est toujours en place. Les bénévoles sont à nouveau mobilisés. L'organisation du baptême est calée pour le dimanche 5 mai. Pour lui donner de l'ampleur, Henry's imagine une traversée de l'Allier en voiture. Une 4 CV est acquise pour une poignée d'argent au garage Desboeuf de Lempdes sur Allagnon. Elle va connaître son dernier voyage mais aussi la gloire. Une fois débarrassée des pneus et des chambres à air, elle est posée sur deux roues, sur le câble et de biais par la force humaine (Pierrôt n'a pas encore de tracteur avec fourche). Marcel, artisan ferronnier avenue du pont, confectionne un énorme contrepoids. Dire que les derniers réglages furent longs et difficiles serait un doux euphémisme, mais le résultat est concluant. Le jour J l'aumônier des gens du voyage installé sur une chaise suspendue au câble baptise la petite Corine. Dans les bras de son père, à plusieurs mètres du sol, elle ne doit pas se rendre compte de grand-chose. Le Maire, prudent, assiste à la cérémonie mais les deux pieds sur la terre ferme. Place au spectacle ! Henry's effectue plusieurs traversées à pieds, puis c'est au tour de la voiture. Elle fera merveille, le moteur tiendra le temps d'effectuer plusieurs allers-retours. En plein spectacle les événements se déchaînent, un orage de grêle s'abat sur la vallée. Henry's va effectuer sa prestation jusqu'au bout en héritant de belles bosses sur son crâne dégarni. L'évacuation des spectateurs est compliquée, les voitures s'embourbent dans le pré recouvert de grêlons. Il faut recourir au tracteur pour extraire les derniers.

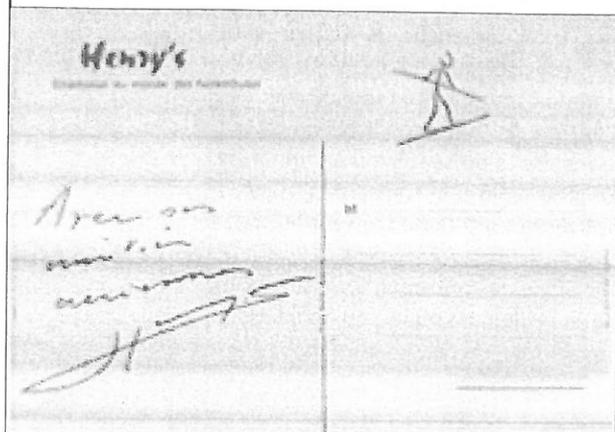
Pour fêter l'événement avec Henry's une bonne partie de bénévoles décident de l'arroser. Deux jeunes femmes, enceintes à l'époque, s'en souviennent particulièrement. Si la première décide d'attendre le lendemain tranquillement, la seconde, inquiète de constater l'absence de son homme à une heure avancée de la nuit, n'hésite pas à se lever et partir à sa recherche. Une cave, du côté du Panorama, réputée pour son accueil convivial est d'abord visitée, sans succès. Finalement c'est à Brioude qu'elle va apercevoir l'équipe en goguette. A demi rassurée elle rentre à la maison. Un des véhicules ayant servi au transport des fêtards garda longtemps une odeur tenace où l'on retrouvait des arômes de fruits rouges, de banane, de réglisse, de noisettes mais aussi d'anis. Ces derniers étaient toutefois altérés par l'aller-retour qu'ils avaient effectué dans l'estomac de certains.

L'association « l'Espérance » créée officiellement le 11 mars 1968 possédait alors une confortable trésorerie. Elle souhaitait construire un local des jeunes et fit une première proposition à la Municipalité. Elle fut accueillie avec bienveillance, mais elle était un peu trop innovante pour l'époque. Vaincus mais toujours debout, les jeunes se lancent alors dans de nouvelles animations.

C'est une autre histoire où on parlera, enfin, de la fête des vendanges.

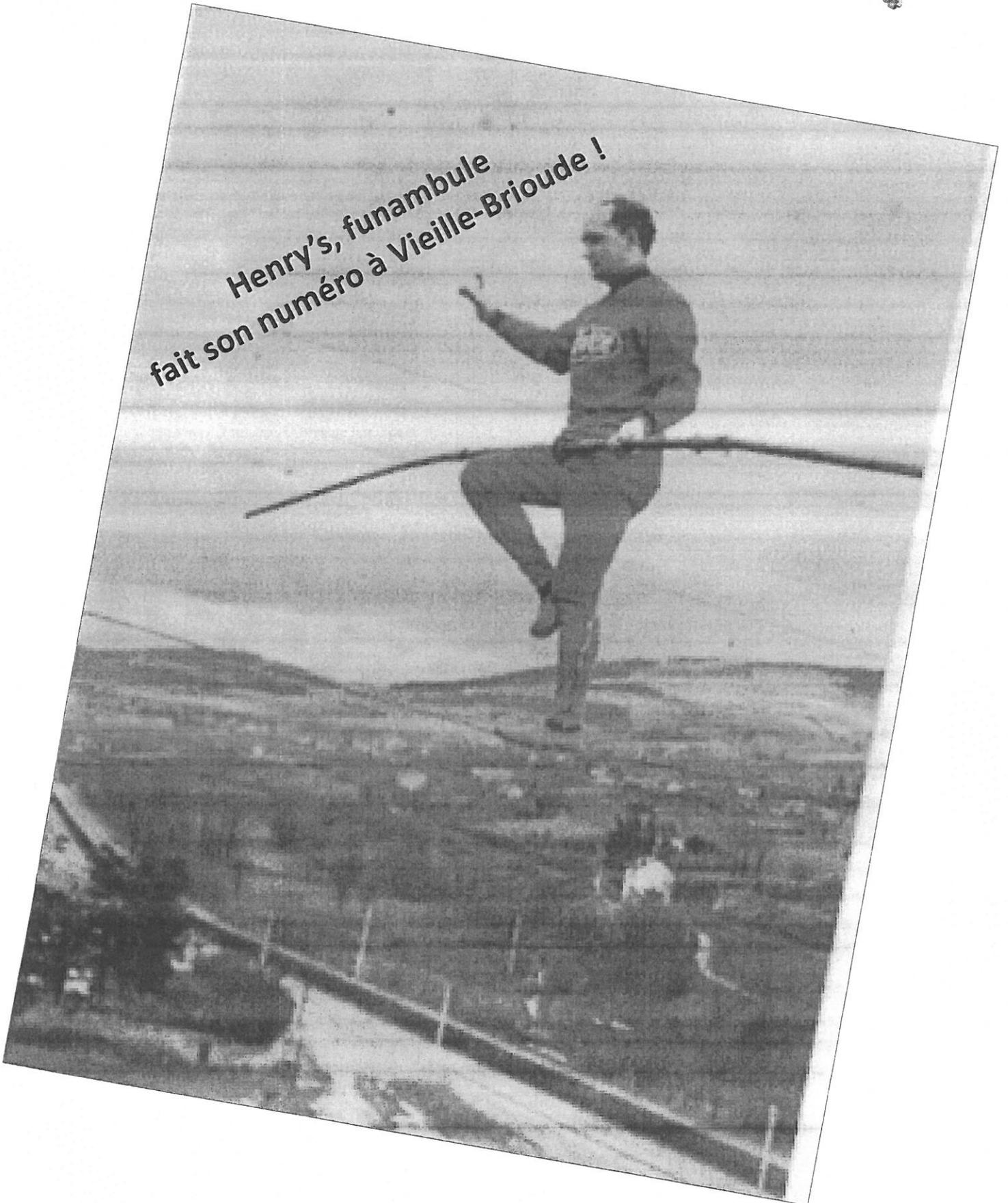
A suivre.....

“Propos recueillis auprès des bénévoles du Musée de la Vigne”





**Henry's, funambule
fait son numéro à Vieille-Brioude !**





ACQUISITION DE BIENS ET MATERIEL

• COMMUNE

- Logiciel de gestion du cimetière
- Renouvellement du certificat informatique de télépaiement
- Tables et aspirateur salle polyvalente
- Poteaux incendie
- Débroussailluses
- Sanisette

• ECOLE

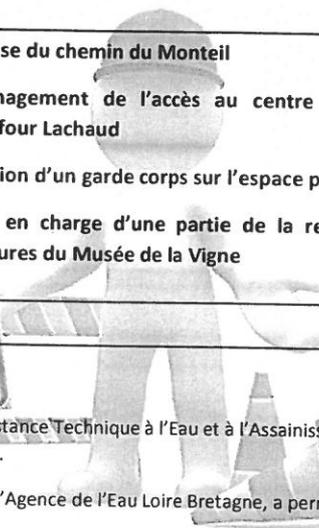
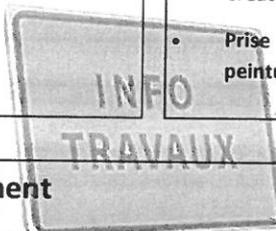
- Réfrigérateur
- Filet de but cour de l'école
- Meuble suspendu salle de restauration
- Tables des écoliers, ordinateur et imprimante

LES TRAVAUX

COMMUNE

- Mise en conformité de la salle polyvalente
- Campagne d'emplois
- Réfection des voies communales de Simal :
 - Allée de la Crête et Montée de Simal
 - Ste Anne-Vazeilles

- Reprise du chemin du Monteil
- Aménagement de l'accès au centre aqualudique—carrefour Lachaud
- Création d'un garde corps sur l'espace public
- Prise en charge d'une partie de la restauration des peintures du Musée de la Vigne



ASSAINISSEMENT—Les Postes de Relèvement

Depuis plus de deux ans, la commune de Vieille Brioude, en étroite collaboration avec le Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement du Département (SATEA), a engagé une vaste réflexion visant à mettre en conformité le système d'assainissement.

L'étude prospective, financée par la Commune de Vieille Brioude, le Département de la Haute Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, a permis d'établir un programme de travaux ambitieux, mais maîtrisé techniquement et financièrement.

La première tranche de travaux que la commune conduit depuis le premier trimestre 2017, a pour objet :

- la réhabilitation intégrale du poste de relevage du Pont de l'Allier et la reprise de la canalisation de refoulement
- la réhabilitation intégrale du poste de relevage des résidences du bord de l'Allier et la reprise de la canalisation de refoulement.
- la réhabilitation partielle du poste de relevage de la zone artisanale.

Ces travaux permettront d'améliorer grandement le fonctionnement de notre système d'assainissement, de protéger la rivière Allier, ainsi que la zone de baignade.

Ils interviennent à la suite de l'étude prospective engagée par la commune en 2015 et 2016 et à la mission de Maîtrise d'œuvre confiée au bureau d'étude SOCA-MA pour la première tranche de travaux.

Les travaux envisagés étant en tous points conformes aux conclusions de l'étude prospective, des consultations ont été lancées en février 2017 :

- Lot 1 Canalisations
- Lot 2 Postes de Relèvements
- Coordination SPS
- Réalisation des tests de réception des canalisations

Le dossier de consultation élaboré par le maître d'œuvre avait pour objet :

- de réhabiliter intégralement le poste de relevage du Pont de l'Allier par lequel transiteront également les eaux usées collectées sur le secteur de Coste-Cirgues ; la canalisation de refoulement sera intégralement reprise.
- de réhabiliter intégralement le poste de relevage et de la canalisation de refoulement des résidences du bord de l'Allier.
- de réhabiliter partiellement le poste de relevage de la Zone Artisanale.

Les entreprises devaient répondre avant le 8 mars 2017. La Commission d'appel d'offres (CAO) s'est alors réunie le 27 mars dernier pour l'ouverture des plis et le 23 mai 2017, à titre consultatif, pour la dévolution des travaux.

Les travaux ont débuté à la rentrée de septembre 2017 et devraient se terminer dans le courant du 1er trimestre 2018.



ASSAINISSEMENT—La Station d’Epuraton

L’expertise réalisée en 2012 par le SATEA de la Haute-Loire montre que la station d’épuration de Vieille Brioude (boues activées en aération prolongée – 1750 EH), bien qu’ayant des rendements épuratoires élevés, est arrivée à saturation et est exploitée au maximum de sa capacité.

La commune de Vieille Brioude a souhaité actualiser le diagnostic de son réseau, établi en 2006, principalement sur le volet « traitement des eaux usées », pour ainsi disposer d’éléments précis de réflexion et de décision quant au devenir de la station d’épuration : réhabilitation, augmentation de capacité, nouvelle unité...

Elle a réalisé, entre 2015 et 2016, une étude de schéma général d’assainissement. Cette étude a conclu à la nécessité d’envisager des travaux d’extension de la station d’épuration communale.

Le choix du maître d’œuvre, concernant cette étude, a été arrêté en juin 2017 ; l’association des bureaux d’étude AB2R et VDI a été retenue pour l’élaboration du projet et le suivi des travaux.

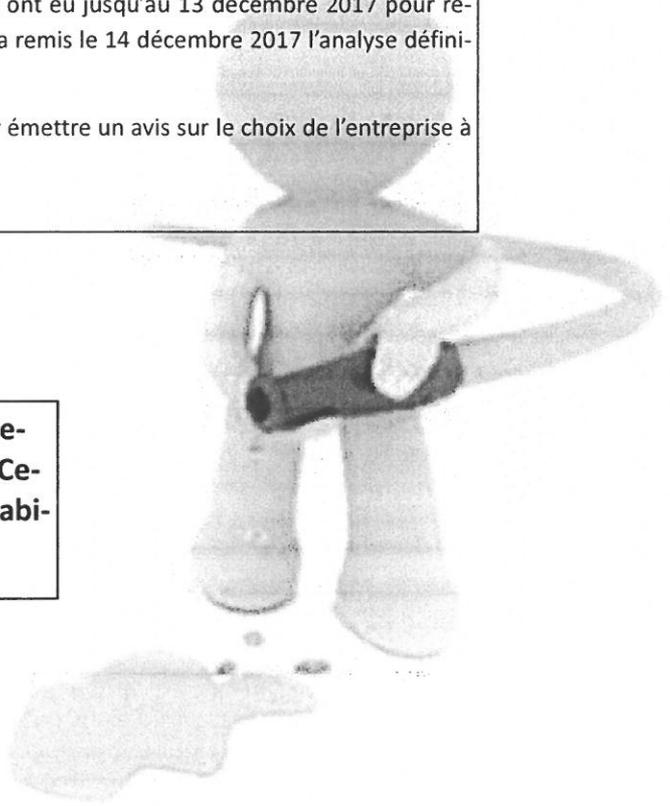
Un avis d’appel public à la concurrence a été lancé le 11 octobre 2017 pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la STEP de Vieille-Brioude. La commission MAPA s’est réunie le 16 novembre 2017 pour analyser les offres reçues et présélectionner les candidats admis à la négociation.

Deux entreprises ont répondu à l’appel d’offre : BP2E et SUEZ. Une analyse des offres a été réalisée par le bureau d’étude. Cette analyse a été remise au groupe de travail de la commune le 28 novembre 2017 pour avis avant audition des entreprises BP2E et SUEZ.

Les entreprises ont été auditionnées le 5 décembre 2017. A la suite de ces auditions, le bureau d’étude a recensé un certain nombre de points à approfondir. Les entreprises ont été destinataires des demandes de complément d’informations le 7 décembre 2017. Ces dernières ont eu jusqu’au 13 décembre 2017 pour remettre à la commune leurs dernières offres. Le Bureau d’Etude a remis le 14 décembre 2017 l’analyse définitive des nouvelles propositions .

La commission MAPA et le groupe de travail se sont réunis pour émettre un avis sur le choix de l’entreprise à retenir le 15 décembre 2017.

La Commune a décidé de retenir le groupe d’entreprises BP2E Brunel Chevalier Cegelec pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la STEP





Séance ordinaire du 4 Février 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le quatre du mois de février à neuf heures du matin le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Monsieur Pierre Eynard Adjoint.

Présents : MM. Eynard Adjoint, Olnagnol, Meynadier, Mathieu.

Absents : Belmont Maire, Mergoïl, Pons, Jouve, Mosnier, Facy mobilisés. Chazelet et Fouilly décédés.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mr Mathieu.

Services des Pompes funèbres et de la bascule publique - Traité gré à gré

La séance ouverte M. le Président expose à l'assemblée que le service des pompes funèbres (conduite du corbillard) et le service de la bascule publique, donnés en adjudication pour trois années le 1^{er} Mars 1914, arrivent à expiration le 1^{er} Mars 1917. Ces deux services devraient être remis en adjudication ; mais la mobilisation a amené la rareté des personnes qui pourraient se porter adjudicateurs ; d'autre part il faut tenir compte qu'un grand nombre de chevaux ont été requis. Dans ces conditions Mr le Président estime que dans l'intérêt de la Commune ces deux services pourraient être donnés par traité de gré à gré sur soumissions achetées déposées à la Mairie. Ces soumissions seraient ouvertes par une commission composée de 3 membres du Conseil Municipal et présidée par le Maire. Demande en conséquence au conseil de l'autoriser à donner ces deux services dans les conditions énumérées ci-dessus. Invite à délibérer. Le conseil oui l'exposé fait par le Maire, lui accorde à l'unanimité l'autorisation qu'il sollicite.

Installation d'une boîte aux lettres

Le Président expose ensuite à l'assemblée que l'installation d'une boîte aux lettres au centre du bourg, apposée à l'angle de la maison appartenant à M. Armand Pierre exactement à la jonction de la route Villeneuve-Brioude et Brioude-Le Puy rendrait de très grands services à la population. Il ajoute que la Commune de Vieille-Brioude dispose d'une seule boîte aux lettres placée à la porte de la Mairie ; cette boîte est levée deux fois par jour par le facteur rural. La 1^{ère} levée s'effectue le matin vers 10 heures, la 2^e vers les 15 heures, de telle façon que les correspondances déposées après 45 heures doivent attendre le lendemain soir pour être remises au bureau de poste de Brioude. L'installation de cette nouvelle boîte qui, avec l'autorisation de l'administration des Postes, pourrait être levée tous les matins vers 6 heures par le courrier de Villeneuve, sans aucun dérangement et sans aucune perte de temps pour lui, assurerait à la population un nouveau départ de la correspondance déposée après 15 heures la veille. De cette façon elle arriverait à Brioude pour le départ des trains du matin.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve entièrement l'exposé ci-dessus de M. le Président. Il serait reconnaissant à Monsieur le Préfet d'intervenir auprès de l'administration des Postes, pour qu'elle autorise le plus tôt possible l'installation demandée et qu'elle fixe au courrier de Villeneuve d'Allier l'heure de la levée de cette boîte. Cette installation rendrait un réel et incontestable service aux habitants de la Communes de Vieille-Brioude.

Il décide que les frais d'achat et d'installation de la boîte, seront supportés par la Commune et prélevés sur le crédit inscrit à l'article 94 du budget pour « dépenses imprévues ».

Le Président soumet à l'assemblée la liste des prestataires de la Commune qui n'ont pas pu, étant mobilisés, exécuter leurs prestations en nature, malgré la déclaration faite en temps opportun pour l'exercice 1916.

Il propose en conséquence d'émettre l'avis que les prestataires dont les noms sont ci-dessous, soient dispensés d'en faire le paiement en argent. (Circulaire de M. le Préfet en date du 28 Novembre 1914)



N° des articles	Noms des prestataires	Sommes restant à payer	N° des articles	Noms des prestataires	Sommes restant à payer
14	Benzit Jean Chantal	7.50	79	Delherme Dominique	7.50
22	Bonnet Louis	7.50	80	Delhorme Annet Jaffre	15.00
24	Boudon Jean	15.00	84	Delhorme Jean Bonnefoy	7.50
25	Boularand Pierre	7.50	94	Esculier Antoine Briouller	7.50
39	Chambon Jean Mosnier	7.50	113	Fonton Louis Vve Guerry	7.50
52	Chastaing Jean Vve Lauly	7.50	129	Giraud Pierre Souligoux	7.50
53	Chauchat Feyt	7.50	140	Igonel Amable François	17.25
147	Jouve Jean Baguet de Beneyrat	7.50	222	Ramain François Triouiller	5.00
148	Jouve Jean Roche de Védrines	7.50	228	Ramain Vital Ramain	7.50
149	Jouve Philippe Thomas de Védrines	7.50	234	Reyne Jean et Antoine	7.50
168	Michenot Joseph Rionnet Vieille-Bde	7.50	238	Richard Etienne Ramain	7.50
174	Mathieu Jules Trioullet	7.50	253	Soulier Antoine Coule	7.50
177	Meynadier Jean-Claude Dinthillat	7.50	262	Souligoux Antoine	7.50
178	Mergoil Pierre Ponton Chazelet	7.50		Tourette Etienne	7.50
189	Olagnol Pierre Ponton Chazelet	7.50		Tiveyrat Jean Boyer	7.50
197	Palade Antoine Roche Vieille-Bde	7.50		Varenne Auguste	7.50
206	Piroux Auguste Vve Monteil	7.50		Vazeilles Jacques Giroux	7.50
208	Pons Louis Court Vazeille	7.50		Veyrières Jean Fontes	7.50

*Le Conseil après mûr examen de la proposition de M. le Maire, est d'avis à l'unanimité, que les prestataires mobilisés seront exonérés de leurs prestations qu'ils n'ont pu exécuter en nature et qu'il en soit de même pendant qu'ils resteront sous les drapeaux.
Et ont signé les Membres présents.*



Séance extraordinaire du 18 Mars 1917

L'an mil neuf cent dix-sept du mois de Mars à neuf heures du matin le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session extraordinaire, sous la Présidence de Monsieur Pierre Eynard Adjoint.

Présents: MM. Pierre Eynard, Mathieu, Meynadier, Chazelet, Olagnol, Pons.

Absents: Belmont Maire, Mergoil, Jouve, Mosnier, Facy (mobilisés) et Foully décédé.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu.

La séance ouverte M. le Président donne lecture à l'assemblée d'une lettre adressée par M. le directeur des Postes, en réponse à la délibération en date du 4 Février 1917, relative à l'installation d'une boîte aux lettres à l'angle de la maison appartenant à M. Armand.

M. le Président fait remarquer que la boîte aux lettres de la Mairie, encastree dans le mur, ne pourra pas être utilisée. Qu'il y aura lieu par conséquent, de s'en procurer une nouvelle.

Invité à délibérer.

Le Conseil considérant qu'une boîte aux lettres sera incontestablement mieux placée au centre du bourg - que la levée supplémentaire du matin par le courrier d'entreprise, rendre de très grands services à la population - demande à l'unanimité le transfert de cette boîte de la Mairie à l'angle de la maison appartenant à M. Armand Pierre.

Il décide en outre, que les frais d'achat et d'installation de la nouvelle boîte, les frais de fermeture de l'ancienne, seront supportés par la Commune et prélevés sur le crédit inscrit à l'art. 94 du budget, pour dépenses imprévues.

M. le Président soumet ensuite à l'assemblée une demande de bourse nationale d'internat avec trousseau en faveur du jeune Genton Georges, élève à l'école pratique de commerce et d'industrie du Puy, dont les parents sont domiciliés à la Prunayre.

Il invite le Conseil à donner son avis sur cette demande.

Le Conseil Municipal, considérant que la situation de M. Genton est des plus modestes - que son fils est un excellent élève qui mérite d'être encouragé - donne un avis très favorable à cette demande.

Et ont signé les Membres Présents.



Session du 20 Mai 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le vingt du mois de Mai à deux heures du soir le Conseil Municipal de la Commune de Vieille-Brioude s'est réuni en séances ordinaire, sous la Présidence de M. Eynard Adjoint.

Présents : MM. Mathieu, Meynadier, Chazelet, Olagnol, Pons, Eynard Adjoint.

Absents : MM. Belmont Maire, Jouve, Mergoïl, Facy, Mosnier, tous mobilisés.

Fouilly décédé.

Le conseil Municipal se trouvant dans les conditions voulues par l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884 pour pouvoir délibérer, le Président déclare la séance ouverte.

Il a été, au début de la session, procédé à l'élection d'un secrétaire conformément à l'article 53 de la loi précitée.

M. Mathieu, ayant réuni la majorité des suffrages, a été proclamé secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

M. le Président expose à l'assemblée que les revenus ordinaires de la Commune ne suffisent pas à équilibrer le budget primitif voté pour 1918 et qu'il y a lieu de noter les centimes additionnels pour combler ce déficit.

Sur quoi,

Vu les lois du 5 Avril 1884 et du 7 Avril 1902

Vu le budget et vote pour 2018

Considérant que les revenus ordinaires de la Commune ne suffisent pas au paiement des dépenses ordinaires prévues pour l'année 1918 et qu'il est indispensable de voter des centimes additionnels pour couvrir le déficit.

Le Conseil est d'avis

Que la Commune soit imposée, 1918, par addition au principal des quatre contributions directes, des centimes ci-après, destinés à faire face à ses dépenses ordinaires obligatoires ou facultatives.

1° Pour le traitement du garde champêtre 3° 68 somme approximative 300f

2° Pour insuffisance de revenu 18° 88 id. 1541.55

Vu le compte rendu par le Sieur J. Bergeaud de ses recettes et dépenses, depuis le 1^{er} Janvier 1916, jusqu'au 31 Mars 1917, lequel comprend 1° le rappel du compte final de l'exercice 1915 ; 2° les recettes et les dépenses faites pendant les douze premiers mois de l'exercice 1916.

3° Les recettes et les dépenses concernant les services hors budget.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice, établi en regard du compte susmentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice pendant les trois mois complémentaires.

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui ;

Vu les budgets et les autorisations spéciales délivrées pendant l'exercice ;

L'assemblée, considérant que les opérations ont été régulièrement faites.



Art. 1^{er} - statuant sur la situation du comptable au 31 Décembre 1916, sauf le règlement et l'apurement par le C. de Pre l'assemblée admet

<i>Les recettes pour la somme de</i>	
.....	7763.51
<i>Les dépenses pour celle de</i>	
.....	7164.74
<i>Fixe l'excédent de la recette à</i>	
.....	598.77
<i>Et attendu que, par l'arrêté du compte précédent, le comptable a été reconnu débiteur de</i>	
.....	9005.44
<i>Le déclare débiteur sur la gestion écoulé de</i>	
.....	9604.21

Art. 2 - statuant sur les opérations du comptable pendant les trois mois complémentaires sauf le règlement et l'apurement par le C. de Pre, l'assemblée admet les opérations effectuées pendant la gestion écoulée et les trois premiers mois de la gestion courante jusqu'au 31 Mars 1917

<i>En recette pour</i>	
.....	7163.41
<i>En dépense pour</i>	
.....	6199.88
<i>D'où il résulte du compte de l'exercice au 31 Mars 1917, est un Excédent de recette de</i>	
.....	8908.38

Art. 3 - L'assemblée demande qu'il plaise au C. de Pre faisant droit aux motifs ci-dessus énoncés, exiger du comptable, savoir néant.

Le Conseil Municipal exprime un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1916, du 1^{er} Janvier 1916 au 31 Mars 1917.

Considérant qu'il s'est produit sur quelques-uns des articles du compte, des excédents de dépenses qui n'ont pu être prélevés sur le crédit des dépenses imprévus, par suite de l'apurement total de ce crédit et qu'il y a lieu, pour régulariser la comptabilité du Receveur, de voter les suppléments de crédits nécessaires pour couvrir ces excédents.

L'assemblée approuve les excédents de dépenses indiqués ci-après et vote les crédits supplémentaires pour y faire face.

<i>1° Abonnement à diverses publications</i>	7.50
<i>2° Traitement du Receveur Municipal</i>	0.10
<i>3° Chauffage et éclairage des classes</i>	40.60



Chapitres additionnels du budget 1917

Vu la loi du 21 Mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 Juin suivant et le règlement général sur le service des chemins vicinaux ;

Vu les propositions présentées par les agents voyers pour l'établissement des chapitres additionnels du budget de la Commune en ce qui concerne le service des chemins vicinaux ;

Vu le budget approuvé pour l'année courante et les comptes rendus tant par le Maire que le Receveur Municipal des recettes et des dépenses de l'exercice précédent dont il résulte que le reliquat des ressources des chemins vicinaux de cet exercice est de

Délibère

Le reliquat de l'exercice 1917 sera employé conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui suivent.

Les recettes et crédits supplémentaires non prévus au budget 1917 seront inscrits aux chapitres additionnels de budget conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui suivent.

----- Recettes -----

Excédents provenant des ressources vicinales de la vicinalité	414.72
Reste à recouvrer du même exercice – prestations	285.00
Total des Recettes	699.72

----- Dépenses -----

Dépenses restant à payer à la clôture de l'exercice précédent	5.00
Contingent de 1916, des chemins de gde Cion à verser	375.45
Prestation à défaut d'exécution	200.00
Dépenses nouvelles – Ch.t.ord.n°1 frais d'études pour la construction des abords du chemin du Cherlet	124.27
Dépenses diverses	
Total des dépenses	699.72



Budget de l'exercice 1918

Recettes ordinaires

5 cent. Pour les chemins vicinaux de toutes catégories	408
Prestations (3 journées) en argent ou en nature	2958
Total des Re-	3366
cettes	

Dépenses

Entretien des chemins vicinaux ordinaires	972
Dépenses diverses	101
Frais généraux / frais de rôle de timbres etc.	35
Contingents affectés aux chemins de grande communication	1258
Total des dé-	3366
penses	

Le Conseil

Vu la loi du 21 Mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 Juin et le règlement général sur le service des chemins vicinaux

Vu les propositions présentées par les agents voyers, tant pour la fixation des contingents nécessaires aux chemins de grande communication que pour l'établissement du budget et de la Commune en ce qui concerne le service des chemins vicinaux pendant l'année 1918

Vu l'arrêté de mise en demeure de M. le Préfet en date du 18 Mai 1917

Adopte les propositions présentées par les agents voyers relativement aux contingents pour les chemins de grande communication.

Vote l'inscription au budget de la Commune des recettes et crédits pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1918, le tout conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui précèdent.

Décide enfin que les prestations et les taxes vicinales en nature de l'année 1918 seront converties en tâches d'après le tarif précédemment adopté qui est maintenu pour 1918. Le Président soumet ensuite à l'assemblée une demande d'assistance aux vieillards aux infirmes et aux incurables formée par le N° Tixier Pierre demeurant à Vieille-Brioude.

Il invite le Conseil à se prononcer sur l'admission ou le rejet de cette demande. Le Conseil après mûr examen des pièces produites par le pétitionnaire (demande certificat médical etc.) décide qu'il y a lieu d'admettre Tixier Pierre à l'assistance aux taux de 10 F par mois à dater du 1^{er} Mai 1917.



Séance ordinaire du 19 Août 1917

L'an mil neuf cent dix-neuf du mois Août à 9 heures du matin le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois d'Août sous la présidence de M. Eynard Adjoint.

Présents : MM. Pierre Eynard, Mathieu, Meynadier, Alagnon, Chazelet.

Absents : MM. Belmont Maire, Mergoïl, Pons, Jouve, Mosnier et Facy, Mobilisés. - Foully décédé.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu.

Vu
et
Approuvé

La séance ouverte, sur la proposition de M. Barry desservant de la Commune, le Maire expose au Conseil Municipal que par suite des dégradations qui se sont produits dans le grand œuvre de l'église, des réparations urgentes se sont imposées. Que M. Barry a dû faire procéder à des travaux immédiats et que ces travaux dépassent actuellement la somme de 654 Fr qu'il y a lieu de payer. M. le Maire demande en conséquence à l'assemblée Municipale de bien vouloir l'autoriser à mandater aux ouvriers ou fournisseurs les sommes réservées tant sur le budget primitif de 1917 que sur le budget additionnel de 17, affectés aux réparations ou entretien de l'église et provenant du legs Sijean.

Le Puy 31 Août
1917

Le Conseil entendu la proposition faite par M. Barry et l'exposé de M. le Maire décide qu'il y a lieu d'autoriser le mandatement des sommes ci-dessus pour payer les dépenses déjà faites en vue des réparations urgentes effectuées.



Séance ordinaire du 18 Novembre 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le dix-huit du mois de Novembre à neuf heures du matin, matin le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de Novembre sous la présidence de M. Eynard Adjoint.

Présents : MM. Pierre Eynard, Mathieu, Meynadier, Alagnon, Chazelet, Mosnier.

Absents : Belmont Maire, Mergoil, Jouve, Facy et Pons, mobilisés. Fouilly décédé.

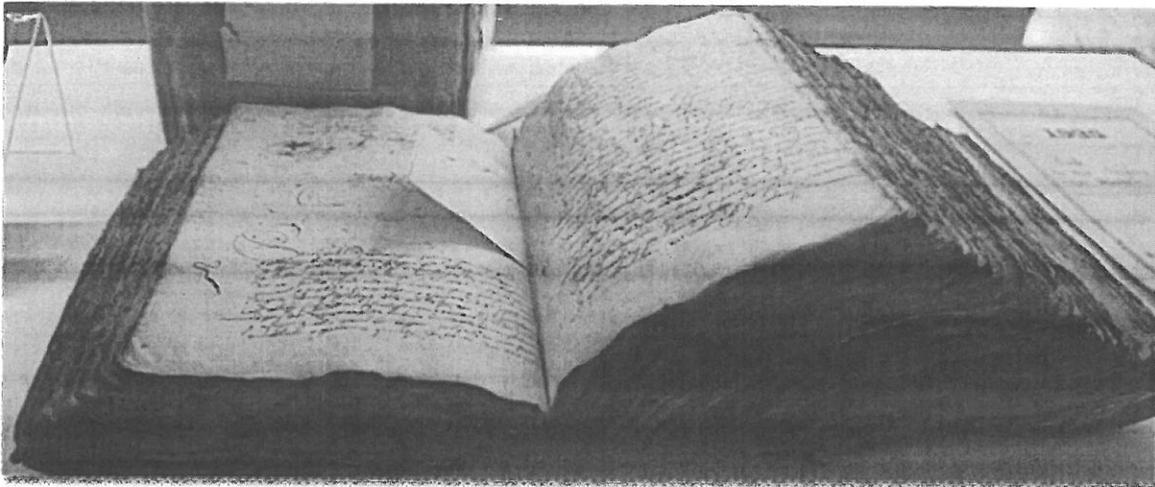
Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu.

Le Conseil Municipal a pris la décision suivante :

Le Conseil vu la loi du 3 Frimaire an VII portant que les répartiteurs sont au nombre de cinq, non compris le Maire et l'Adjoint, et choisis parmi les contribuables fonciers, dont deux au moins non domiciliés dans la Commune, s'il s'en trouve de tel, vu les instructions relatives à la nomination des répartiteurs suppléants et nombre égal à celui des répartiteurs titulaires.

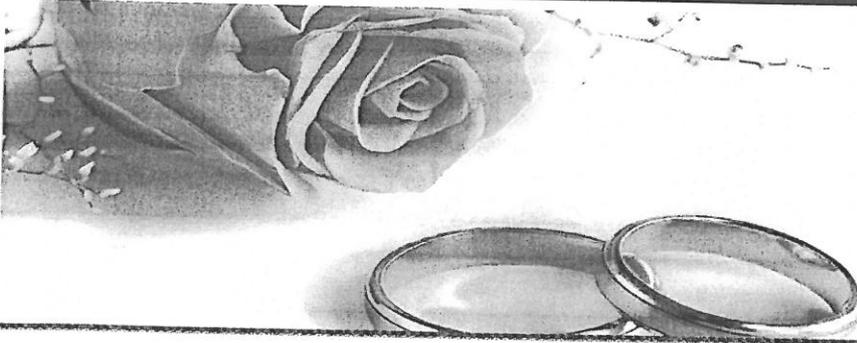
Tixier Tourrette	à	Vieille-Brioude	Delhorme Jean	à	Le Monteil
Tixier Jean	à	id	Fonton Jean	à	Le Monteil
Cléménçon Jean	à	id	Fontes Pierre	à	Vazeille
Libeyre Jean	à	id	Vazeilles Jacques	à	Vazeille
Trioullier Pierre	à	Védrines	Chapaveyre Martial	à	Tiveyrat
Chapaveyre Jean	à	id	Chevalier Pierre	à	id
Gaillard Maurice	à	Coste-Cirgues	Tixier Antoine	à	Champlong
Mathieu Jean Reynet	à	id	Reine Claude	à	id
Souligoux Pierre	à	Dintillat	Tixier Jean	à	Brugerolles
Grappos Jean	à	id	Reyne Jean	à	id

Et ont signé les Membres présents.



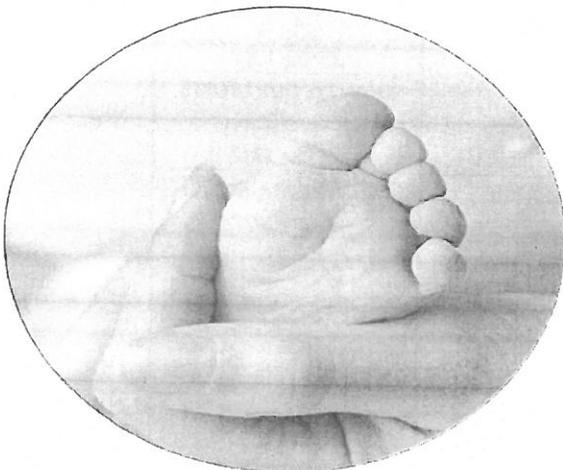
1917

NAISSANCES	MARIAGES	DECES	
PORTAL Pierre 03/01/1917	GRANGIS François, Régis et BOYRE Marie 29/10/1917	GRAPPON Pierre 1er/01/1917	MATHIEU Ernest, Vital 05/08/1917
TIXIER Albert 13/01/1917	PAGE Louis, Simon et OLAGNOL Marthe, Clotilde, Antoinette 28/11/1917	BRIET Hubert 07/01/1917	MEYNADIER Françoise 09/08/1917
PALADE Jean-Marie 26/01/1917	PHIIPPON Jacques, alexis et TOURETTE Agnès, Léontie 10/12/1917	TOURETTE Pierre, Régis, Victor 12/02/1917	THIVEYRAT Pierre 20/08/1917
CHAPAVAYRE Marcel, roger 13/05/1917	COUTEL Claude et GRAPPON Hélène, Marie, Anne 26/12/2017	JOUVE Pierre 14/02/1917	JOUVE Gaston, Pierre 22/08/1917
TIXIER Alice, Marie-Louise 13/15/1917		CHAPAVEIRE Annais, Marie-Jeanne 14/02/1917	RAMAIN Louis 26/08/1917
THEROND Léon, Antonin 20/06/1917		TRIOULIER Jean 31/03/1917	CHAUCHAT Albertine, Jeanne 28/09/1917
CHAUCHAT albertine, Jeanne 31/08/1917		CHANEL Pierre 05/04/1917	CHANTEL GUILLAUME transcription 25/10/1917
		CHOMET Catherine 14/04/1917	MAZIN Marie, Rosalie 28/10/1917
		ESCUlier Noëlle, Jeanne, Catherine 1er/05/1917	BARGE Rose 30/11/1917
		DELORME JEAN <u>Transcription</u> MORT POUR LA FRANCE 15/05/1917	VIGIER Madeleine 19/12/1917
		RAMAIN Antoine 16/07/1917	LEYRE Marguerite 30/12/1917



2017

NAISSANCES		MARIAGES	DECES
<i>KESSLER Léon</i> 28/01/2017 Au PUY-EN-VELAY	<i>HEBINGER-HOFFMANN Loranna,</i> Candys, Betty 01/07/2017 A ISSOIRE	<i>GAUTHIER Jacques, Henri, Auguste</i> et <i>CHAILLER Chantal, Danielle, Pierrette</i> 29/04/2017	<i>VIVAT Gilles, Robert</i> 18/01/2017
<i>BEUVIER Mahée, Louisa</i> 13/02/2017 A ISSOIRE	<i>RODRIGUEZ Léo, Nathan</i> 07/09/2017 A ISSOIRE	<i>ROCOPLAN Mathias, Jean-Pierre et</i> <i>WITSCHGER Faustine, Berthe</i> 05/08/2017	<i>POURRAT Marie-Annick</i> 18/05/2017
<i>EYMARD Léia, Thaïs</i> 19/02/2017 A ISSOIRE	<i>CHANEL Louis, Jacques, Yves</i> 24/09/2017 A ISSOIRE	<i>CUBIZOLLES Thomas et</i> <i>PHILIPPON Mathilde</i> 15/07/2017	<i>MILLIERAS Marie-</i> <i>Thérèse,</i> <i>Alix, Louise</i> 17/07/2017
<i>JOB Lissandro</i> 01/05/2017 A ISSOIRE	<i>CORNET Enora, Juliette, Bleuenn</i> 16/11/2017 A ISSOIRE	<i>FOURNIOUX Jean-Marc et</i> <i>EXBRAYAT Fanny, Pascale</i> 22/07/2017	<i>DELHORME Simone,</i> <i>Rosine</i> 09/10/2017
<i>FLORENT Nynho, Bruno,</i> <i>Bryan</i> 22/05/2017 A ISSOIRE	<i>TUFFERY Jorah, René, Dominique</i> 15/12/2017 A ISSOIRE		<i>PERRIER Jean, Aimé</i> 27/11/2017
<i>GARNY Maxence</i> 27/05/2017 A ISSOIRE			





1 saison, 2 roues, 3 frères, 4 mousquetaires.

1 saison :

De mars à octobre, c'est la saison des compétitions du VTT de descente (DH)

2 roues :

Le vélo de descente est la compétition cycliste la moins connue.

Pourtant, le champion du monde est français.

Pourtant la France est la 2ème nation du monde.

Pourtant, les 3 frères Pierron font partie de l'équipe de France et de l'élite mondiale.



3 frères :

Baptiste Pierron :

2ème de la coupe de France,

5ème du championnat de France,

13ème de la coupe du monde,

22ème du championnat du monde,

19ème au classement mondial toutes catégories et 3ème français.

Amaury Pierron :

3ème de la coupe de France,

2ème du championnat de France,

2ème de la coupe du monde,

9ème du championnat du monde,

11ème du classement mondial toutes catégories et 3ème français.

Antoine Pierron :

5ème junior de la coupe du monde,

7ème junior du championnat du monde,

287ème au classement mondial toutes catégories et 24ème français.

Il n'a que 18 ans...

4 mousquetaires :

Les mousquetaires étaient 4. Le 4ème mousquetaire de Vieille Brioude c'est Maxime Chanel.

Patron de l'équipe de descente Team TC Concept, la seule équipe de descente d'Auvergne,

Descendeur de niveau régional et national,

Président de Coste Crew, l'association qui organise les Brioude DH Cup,

mars 2018 sera la 1ère manche de la coupe d'Auvergne-Rhône-Alpes.



TERRE DE CHAMPIONS

**A eux quatre, ils ont fait de Vieille Brioude
une terre de champions**



La commune de Vieille-Brioude invite l'ensemble de ses administrés à communiquer sur leurs performances, toutes disciplines confondues !

Renseignements auprès de secrétariat de mairie.



TRANSPORT SCOLAIRE



Le transport scolaire est organisé par le Conseil Départemental de la Haute-Loire.

La commune de VIEILLE-Brioude, relais local, en assure la gestion.

Il existe deux transports scolaires.

-Le transport pour l'école primaire publique de VIEILLE-BRIOUDE. Les élèves domiciliés dans les villages peuvent bénéficier du ramassage scolaire le matin et le soir, pour se rendre à l'école. L'inscription est obligatoire. C'est un service gratuit, assuré par les Transports SCHMITT. Le coût du transport est subventionné à 75% par le Conseil Départemental et la commune prend en charge 25% du coût annuel.

-Le transport pour les établissements secondaires de BRIOUDE, collèges et lycées publics (LA FAYETTE) et privés (Institution St Julien) et le lycée agricole de BONNEFOND. Ce service est assuré par Les Taxis GRAILLE, matin et soir pour les élèves des villages de la Commune.

Une participation annuelle forfaitaire est demandée aux familles. L'inscription est obligatoire.

Ces services sont assurés toute l'année scolaire ; les bus sont équipés pour circuler dans de bonnes conditions même l'hiver.

Il arrive que le transport soit suspendu par décision du préfet lors de situation climatique exceptionnelle (vigilance météorologique). Les familles sont alors informées.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIERE



INFORMATION MUNICIPALE

Le Maire de Vieille Brioude (43100) informe qu'une procédure de reprise des tombes en déshérence va être engagée au cimetière communal.

La liste des tombes concernées est visible à l'entrée principale du cimetière et à la Mairie.

Les familles, concernées par ces tombes, sont invitées à se présenter AU CIMETIERE le Mardi 09 Janvier 2018 à 09 heures 00 où un juriste, leur précisera les grands principes de la procédure, et les modalités minimums nécessaires à réaliser pour conserver leurs tombes.

Cette démarche préalable permet à celles et ceux qui le souhaitent de réaliser les travaux de nettoyage suffisants par anticipation, leur évitant ainsi d'engager leurs tombes dans une procédure officielle, aboutissant à une reprise définitive au bout de trois ans.

Faute par les familles concernées, d'être présentes ou représentées, il sera établi un procès verbal constatant le (les) défaut(s) matériel(s) de chaque tombe, qui sera le point de départ d'une procédure administrative de reprise.

La gestion funéraire est un sujet sensible qui nous concerne tous; c'est pourquoi une commission d'élus a été constituée pour suivre ce dossier avec la plus grande attention et vigilance.

Le conseil municipal et les services municipaux se tiennent à votre écoute.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie pour tous renseignements sur la procédure de reprise des concessions au cimetière de Vieille-Brioude.



Une nouvelle année scolaire débute, 96 enfants sont inscrits depuis la rentrée 2017.

L'équipe pédagogique a en partie changé cette année.

Hélène THONNAT demeure enseignante en PS/MS, assistée par Lucette PENIDE (ATSEM).
Estelle RAMOUSSE effectue toujours le remplacement de Madame SANSELME en GS/CP, assistée par Lucette BARTHOMEUF (ATSEM).

Nous avons eu l'arrivée de Gaëlle SABY, remplaçante de Madame ROUQUET en CE1/CE2 et de Fanny AVININ, directrice et enseignante en CM1/CM2.

Isabelle SERVANT (EVS : emplois de vie scolaire) reste affectée à l'école pour accompagner le travail de certains élèves de CE, et CM.



Plusieurs projets seront conduits au cours de l'année scolaire.

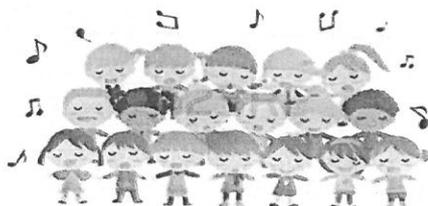
Les CM1/CM2 bénéficient cette année d'une dizaine de séances à la piscine Aquabulle de BRIOUDE. Merci par avance aux parents qui ont eu la gentillesse de se porter bénévoles pour accompagner les enfants. Sans eux, les séances à la piscine ne pourraient avoir lieu.

D'autre part, nous remercions également les bénévoles de la médiathèque, grâce auxquels, les enfants de l'école continuent d'avoir la possibilité d'emprunter des livres chaque semaine, à la bibliothèque.

Par ailleurs, les élèves des classes de CE et CM sont inscrits au projet « épiscolaire » proposé par l'OCCE. Le but est d'entrer en correspondance avec une autre classe du département pour échanger sur divers thèmes.

Les CE1/CE2 sont également inscrits au projet fédérateur « classes chantantes » pour cette année scolaire. D'autres projets seront bien sûr à venir tout au long de l'année.

Enfin, les élèves de la classe de CM1/CM2 seront conviés pour chanter l'hymne national « La Marseillaise » lors de la cérémonie du 11 novembre.



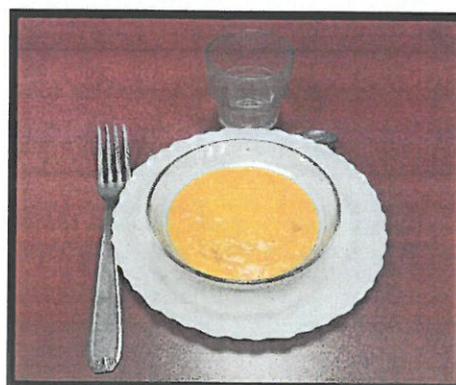
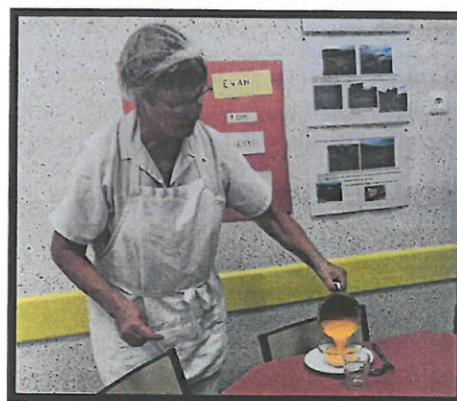
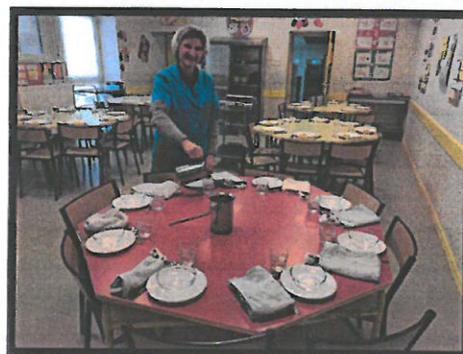
Dans l'assiette de nos enfants...

La soupe de Dany,

Recette pour 60 enfants

- Faire blondir 600g d'oignons et 1.2 kg de carottes de Sandy,
- Ajouter 6kg de courge musquée de Provence (variété de potiron) de papy Jean (notre fournisseur annuel !)
- 1 l d'eau
- 2 l de lait
- du sel, du poivre puis cuire pendant 40 mn / 1h
- Mixer le tout
- Ajouter de la crème et le tour est joué !

A vos fourneaux !!





Merçi

Aux membres de la commission animation qui ont participé à la réalisation du bulletin municipal 2017,

Aux élus de la commune pour la rédaction d'articles et de photos,

Aux membres des associations,

Aux collectivités territoriales,

Aux agents de la commune.

